

Transport maritime de passagers
**Des opérateurs
privés bientôt agréés**

P04



Conclusions de la réunion
du Conseil des ministres
concernant l'industrie automobile
**Un message fort
aux investisseurs**

Lire en page 03

P07

ORAN

Des auberges de jeunes «moins chères» à Oran en 2025
Le concept de «vivre ensemble» communautaire

Université d'Oran1 «Ahmed Benbella»
Près de 4.800 étudiants diplômés

Au profit des chauffeurs de taxi de la wilaya d'Oran
**Remise de la première tranche
de véhicules de la marque «Fiat»**



Cour constitutionnelle

Le président de la République nomme Mme Leïla Aslaoui présidente

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, mardi, Mme Leïla Aslaoui présidente de la Cour constitutionnelle, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Conformément aux dispositions de l'article 91, alinéa 07, de l'article 92, alinéa 01, et des articles 186 et 188 de la Constitution, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé, ce jour, Mme Leïla Aslaoui présidente de la Cour constitutionnelle", lit-on dans le communiqué.

Ministère de la Justice - Commission bancaire de la BA

Signature d'un protocole de coopération pour l'accès et l'échange d'informations



Un protocole de coopération a été signé, mardi à Alger, entre le ministère de la Justice et la commission bancaire de la Banque d'Algérie (BA) pour la création d'un mécanisme de coopération entre les deux parties facilitant l'accès et l'échange d'informations, a indiqué un communiqué du ministère. L'accord porte sur "la création d'un mécanisme de coopération avec la commission bancaire facilitant l'accès et l'échange d'informations, notamment en permettant à la commission de consulter par voie électronique le bulletin N 2 du casier judiciaire". Cette signature intervient "dans le cadre de l'application des normes internationales y afférentes, en consécration de la transpa-

rence et du renforcement de l'intégrité des responsables gestionnaires, des actionnaires et des bénéficiaires effectifs de quotas des banques et des institutions financières sous contrôle de la commission bancaire", ajoute le communiqué. Pour rappel, la commission bancaire est présidée par le Gouverneur de la BA. Elle est chargée de contrôler le respect par les banques et établissements financiers des dispositions législatives et réglementaires et de sanctionner les manquements qui sont constatés. Le Chef de Cabinet du ministère de la Justice, M. Arezki Si Hadj Mohand, a présidé la cérémonie de signature du protocole aux côtés du vice-gouverneur de la BA, M. Mohamed Benbahane.

INESG

Conférence sur «le renforcement de la citoyenneté chez les jeunes»

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) a organisé, mardi à Alger, une conférence scientifique sur "le renforcement de la citoyenneté chez les jeunes", durant laquelle les participants ont mis en exergue les acquis réalisés au profit de cette catégorie à la faveur des réformes politiques et sociales qu'a connues l'Algérie au cours de ces dernières années. Cette conférence, tenue en présence du directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, et de représentants de secteurs ministériels, d'organismes et d'établissements nationaux ainsi que de parlementaires, a permis de souligner les enjeux auxquels les jeunes sont confrontés à la lumière des

acquis réalisés notamment grâce aux réformes qu'a connues l'Algérie au cours de ces dernières années. Dans ce cadre, l'enseignant Bouhania Goui de l'Université de Ouargla, a souligné dans son intervention intitulée "La gouvernance citoyenne et le renforcement de la compétence civique chez les jeunes: entre concept, texte et pratique" que la Constitution de 2020 "a renforcé la place des jeunes notamment dans le processus politique", évoquant "le grand intérêt des jeunes pour la candidature aux élections", qui s'est traduit, selon lui, "par une forte présence des jeunes dans les différentes assemblées nationales et locales élues".

Fête de l'Indépendance

Tebboune reçoit un message de vœux de son homologue américain



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de vœux de son homologue américain, M. Donald Trump, à l'occasion du 63ème anniversaire de la Fête de l'Indépendance. "Monsieur le Président, au nom des Etats-Unis d'Amérique, je vous adresse mes chaleureuses félicitations à l'occasion du 63ème anniversaire de la Fête de l'Indépendance, célébrée le 5 juillet", lit-on dans le message de vœux. "Alors que les Etats-Unis d'Amérique et l'Algérie célèbrent en même temps l'anniversaire de leur indépendance, il me plaît de rappeler, à cette occasion, le partenariat pérenne entre nos deux nations", a écrit le président américain dans son message. "Ensem-

ble, nous avons accompli des avancées en faveur de la stabilité régionale, dans la lutte contre le terrorisme et dans la sécurisation des frontières, au service de notre sécurité commune et de nos relations économiques", a-t-il ajouté. "Notre coopération s'inscrit aujourd'hui dans une étape visant à assurer un avenir plus sûr et plus prospère, aussi bien pour les Américains que pour les Algériens", a poursuivi le président américain. "Nous souhaitons que notre relation continue de prospérer, notamment dans le domaine commercial et des échanges culturels, car nous pouvons ensemble tracer les contours d'un avenir encore plus rayonnant pour nos deux pays", a-t-il conclu son message.

ONSC

La présidente reçoit l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique à Alger



La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) Ibtissem Hamlaoui a reçu, mardi, l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique à Alger, Elizabeth Moore Aubin, indique un communiqué de l'ONSC. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du "renforcement des relations de coopération et de dialogue entre l'ONSC et ses partenaires internationaux", précise la même source, ajoutant que "les échanges ont porté sur les perspectives de soutien à la société civile ainsi que sur la promotion de la participation des femmes et des jeunes dans l'action associative, à travers la formation, la gestion et l'accompagnement local des

initiatives associatives". A cette occasion, Mme Hamlaoui a mis en avant "l'attachement de l'Algérie à appuyer les partenariats internationaux contribuant au renforcement des capacités des acteurs de la société civile et à la consolidation des valeurs de dialogue et de citoyenneté active", selon le communiqué. Pour sa part, l'ambassadrice américaine a salué "le rôle pionnier et la dynamique notable dont fait preuve l'ONSC dernièrement", le qualifiant de "modèle institutionnel inspirant pour l'organisation de l'action associative et la dynamisation des énergies dans la société civile en Algérie", a conclu le communiqué.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Conclusions de la réunion
du Conseil des ministres concernant l'industrie automobile

Un message fort aux investisseurs

Par B.Habib

Un nouveau signal est envoyé par le président algérien aux investisseurs dans le secteur de l'automobile en Algérie. L'appel lancé par le président en vue de valoriser et d'enrichir l'action des concessionnaires automobiles afin de s'impliquer davantage dans la dynamique que connaît ce secteur et d'investir dans ce créneau juteux et de faire en sorte de recruter de la main d'œuvre est en effet perçue comme un nouveau signal fort. Suite à ses décisions, les premières réactions n'ont pas tardé à l'issue de la dernière réunion du Conseil des ministres présidé par le président de la république Abdelmadjid Tebboune dans son volet dédié à l'industrie automobile en Algérie. Des réactions positives tirées sur l'engouement suscité par ce secteur clé de l'économie nationale chez les investisseurs et les hommes d'affaires. Ces décisions ont porté, entre autres, sur la valorisation du rôle et des projets des concessionnaires, l'importation et l'ouverture du secteur des pièces de rechange aux entreprises de l'électricité, l'adhésion des investisseurs sérieux et sincères à l'industrie automobile, outre la conjugaison des efforts de tous les acteurs concernés, la mise en place de partenariats productifs, et l'incorporation des micro entreprises et de la sous-traitance. D'aucuns considèrent en effet qu'il s'agit de décisions téméraires du président de la république afin de hisser l'industrie automobile au rang de compétence et de modernité. En effet, le président de la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat, M.Kamel Agsous, a salué, mardi, les conclusions de la dernière réunion du Conseil des ministres dans le volet relatif à la construction automobile au niveau local, estimant qu'elles envoyaient un "message fort" aux opérateurs économiques les encourageant à investir davantage dans ce secteur. M Agsous a

estimé, dans une déclaration, que la valorisation, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lundi au Conseil des ministres, des projets des concessionnaires visant à asseoir une véritable industrie automobile en Algérie, est un "message fort" aux opérateurs économiques, constructeurs et sous-traitants, les encourageant à investir davantage dans ce secteur vitale créateur de richesses et d'emplois. Selon lui, asseoir une véritable industrie automobile en Algérie exige la conjugaison des efforts des différents acteurs du secteur, y compris les entreprises actives et opérationnelles, dont celles opérant actuellement dans la fabrication de pièces de rechange et d'accessoires de service après-vente. "Une réelle opportunité s'offre à ces entreprises, à condition qu'elles répondent aux normes internationales", a-t-il dit, précisant que le secteur de la sous-traitance peut livrer aux usines automobiles plus de 3.000 composants à l'exception du moteur. Le président de la République avait salué, en Conseil des ministres, les concessionnaires sincères qui œuvrent à asseoir une véritable industrie automobile, rompant ainsi avec l'histoire sombre de certains fraudeurs qui opéraient dans ce secteur avant 2019", soulignant que les agréments relatifs à la construction et à l'importation de véhicules relevaient de la compétence exclusive du Conseil des ministres. Insistant sur "la nécessité absolue d'impliquer les entreprises algériennes de sous-traitance qualifiées dans différentes spécialités de l'industrie automobile comme condition sine qua non", le président de la République avait, en outre, ordonné l'ouverture du secteur aux entreprises industrielles nationales dans le domaine de l'électricité automobile, des pièces de rechange et autres. Il apparaît clairement que les économistes ont mis en exergue l'importance des décisions du président allant dans le sens de la

professionnalisation du secteur de manière qu'il soit associé étroitement à la plus-value économique. Des décisions qui poseraient les jalons et les bases solides d'une véritable industrie mécanique. L'expert Abdelkader Slimani a indiqué que ces décisions reflétaient la volonté de l'Etat de rompre avec les expériences passées marquées par l'absence de véritable industrialisation, relevant que le président de la République a fait preuve d'une orientation claire vers l'établissement d'une véritable industrie automobile, fondée sur des partenariats productifs. L'intégration des micro-entreprises, des start-ups et des groupes industriels dans le système de sous-traitance permettra de créer un tissu industriel dynamique, capable de s'adapter et de se développer, a-t-il ajouté, expliquant que l'Algérie dispose de capacités importantes pour devenir un hub régional d'industrie automobile. Évoquant le rôle majeur que peut jouer le tissu de la sous-traitance industrielle algérienne dans la construction automobile, à travers la production d'accessoires en plastiques, de pièces électriques et de batteries, M. Slimani a salué la décision limitant l'octroi des agréments relatifs à la construction et à l'importation de véhicules au Conseil des ministres, affirmant que cela garantira la transparence et la stabilité. Pour sa part, l'expert Houari Tigharsi a estimé que les décisions du président de la République visaient à rompre avec les anciennes expériences dans le secteur automobile, qui n'ont pas atteint le niveau d'une véritable industrie locale, mais ont plutôt été marquées, a-t-il dit, par l'anarchie, la surfacturation et l'absence d'un véritable système national de sous-traitance. Miser sur la sous-traitance ouvrira la voie aux petites entreprises et aux start-ups, ce qui permettra à l'Algérie de devenir un pôle automobile en Afrique, capable de répondre à la demande locale et de s'orienter vers l'exportation, a-t-il conclu.

SMSI 2025

Un projet algérien décroche la 2ème place à Genève

Le projet algérien participant au concours du Sommet mondial sur la Société de l'Information (SMSI) 2025 à Genève (Suisse) a remporté la deuxième place dans la catégorie "Applications des TIC", a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. Développé par le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA), ce projet a été distingué en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, lors de la cérémonie de remise des prix du concours du SMSI 2025, organisé chaque année par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). Intitulé "Contribution to the fight against the drawdown of groundwater in the Algerian arid regions by geophysics, GIS and ICT" (Contribution à la lutte contre l'épuisement des eaux souterraines dans

les zones arides en Algérie à l'aide de la géophysique, des systèmes d'information géographique (SIG) et des TIC", le projet primé concourait dans la catégorie "Application des TIC: Environnement électronique", parmi des centaines de projets internationaux en lice, précise la même source. Ce projet vise à "lutter contre le phénomène de l'épuisement des

eaux souterraines dans les zones arides en Algérie, à l'aide d'outils avancés tels que l'IA, les SIG, les méthodes géophysiques et l'installation de dispositifs de mesure modernes, en plus du développement d'un système intelligent d'alerte précoce pour surveiller en temps réel les eaux souterraines tant au niveau local que national", selon le communiqué.

Canicule

04 wilayas du Sud concernées ce jeudi

Quatre wilayas du Sud du pays connaîtront, à partir de jeudi, une vague de chaleur, avec des températures maximales de 49 C, a annoncé mercredi, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la Météorologie (ONM). De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas d'Adrar, In Salah et Tamanrasset (Ouest), où les températures maximales prévues atteindront 49 C alors que les minimales oscilleront entre 36 C et 38 C et ce, durant la journée de jeudi, précise la même source. La wilaya de Bordj Badji Mokhtar connaîtra également des températures maximales de 49 C et des minimales comprises entre 36 C et 38 C, durant les journées de jeudi et vendredi, conclut le BMS.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Xavier Driencourt,
le pantin qui roule
pour le Maroc

Lorsque l'on est fâché avec l'Algérie, l'on est de facto ami et même allié du Maroc. C'est une équation mathématique, semble-t-il! Pour avoir commis des conneries en opposition avec ses missions de diplomate et représentant officiel de son pays, quand il était ambassadeur de France en Algérie. Ces comportements lui ont valu d'être «éjecté» par les autorités algériennes. Depuis cet événement disgracieux, Driencourt mène une croisade contre l'Algérie et son gouvernement. Et justement, c'est au Maroc qu'il compte chercher l'appui nécessaire, afin de porter atteinte à l'Algérie.. Et c'est tout à fait judicieux, puisque le royaume de sa majesté est devenu un pôle régional en matière de normalisation avec l'Etat sioniste. Non seulement ça, mais pis encore, il serait devenu un repaire pour manigancer des complots subversifs, contre l'Algérie et son peuple. Ça pourrait paraître incohérent ce «trio» du mal : et bien non, il n'y aurait pas de plus harmonieux : Nous avons d'abord, l'extrême droite française et toute la fachosphère de l'hexagone obsédée par la haine de l'Algérie et dont Driencourt en serait le représentant «officieux». Ensuite, nous avons le Maroc et son ministre des AE Bourita et bien sûr, sans oublier l'entité sioniste et son redoutable Mossad. Il faudrait rappeler, dans ce sens, que pour l'extrême droite européenne et occidentale, le sionisme et les juifs ne sont plus, comme autrefois, les ennemis jurés des nations européennes. Au contraire, il se serait établi entre les deux courants une «alliance sacrée», bien ficelée contre la menace «verte». L'intérêt du Maroc dans tout ça, c'est bien de chercher des appuis auprès des milieux sionistes et des courants de l'extrême droite en Europe, dans sa cause pour le Sahara Occidental.. L'on va le traire à sang sans avoir gagné quelque chose de sûr et de palpable dans la question du Sahara. Donc Driencourt et son clan fasciste, ayant constamment l'Algérie en face, cherche-t-il à se faire des alliances avec un royaume cherchant à stopper la débâcle en étant prêt à conclure un pacte maléfique avec Satan lui-même. Ça serait juste pour voir l'Algérie brisée et à genoux. L'Algérie est de son côté, prête à faire face avec courage et bravoure en relevant tous les défis constatés sur le tas. Que cela vienne du Maroc, de l'entité sioniste toujours pris de rage contre notre pays pour ses positions fermement antisionistes ou de Driencourt et ses fanfares.

ANIE

Conférence sur «Le système juridique de la Commission de contrôle du financement de la campagne électorale»

Le système juridique de la Commission de contrôle du financement de la campagne électorale" a été le thème d'une conférence organisée, mardi à Alger, par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Lors de cette conférence, le président par intérim de l'ANIE, M. Karim Khelfane a mis en exergue l'importance de la moralisation de la vie politique et de la lutte contre la corruption pour garantir la transparence et la régularité dans le processus électoral, précisant, à ce propos, que cette orientation a été consacrée dans la révision constitutionnelle de 2020 et à travers l'amendement du régime électoral. De son côté, l'ancien président de la Commission de contrôle du financement de la campagne électorale, Mohamed Hamadou, a fait savoir que "plusieurs propositions ont été formulées pour appuyer le travail de cette commission en lui permettant de s'acquitter pleinement de sa mission de contrôle du financement des campagnes électorales, et de mieux comprendre le rôle qui lui est assigné dans la lutte contre l'argent sale dans les élections", ce qui est à même de renforcer "sa crédibilité auprès de l'opinion publique et de consacrer la pratique démocratique".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Feux de forêts: vigilance maximale

Comme chaque année à l'approche de la saison estivale, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors du dernier Conseil des ministres, de renforcer la vigilance et de mobiliser tous les moyens face aux risques que fait peser la canicule. Parmi les priorités clairement affichées : la prévention et la lutte contre les incendies de forêts, ces sinistres qui endeuillent régulièrement les étés algériens. Prenant acte de ces instructions présidentielles, la Direction générale de la Protection civile qualifiée lutte contre les feux de forêts de «cause nationale». Les ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur, de l'Agriculture ainsi que les collectivités locales, la Gendarmerie, la Sûreté nationale et la société civile sont pleinement mobilisés. Les citoyens, eux, sont appelés à la vigilance et à la collaboration active. C'est dans ce cadre que s'est tenue, il y a quelques jours à Skikda, une manœuvre nationale de simulation d'incendie baptisée «FOREX». Un exercice grandeur nature qui a réuni 26 directeurs de Protection civile et déployé un impressionnant dispositif terrestre et aérien : camions-citernes, drones de surveillance, hélicoptères et avions bombardiers d'eau, sans oublier le nouveau Centre de commandement mobile, inauguré en février dernier et doté de systèmes de communication et de cartographie modernes. L'objectif de cet exercice était clair : tester la réactivité des unités, la coordination intersectorielle et la capacité de commandement en situation de crise. Sous le slogan évocateur «La protection de nos forêts est l'affaire de tous», les services concernés ont simulé un incendie dans la région d'Ouled Attia et son extension vers Mechat, dans la wilaya de Jijel. Plus de 200 agents et deux colonnes mobiles ont été mobilisés pour cet exercice à haute valeur stratégique. La wilaya de Tizi-Ouzou, tristement célèbre depuis les drames de 2021, compte déjà 49 départs de feu depuis le 1er mai, contre 43 à la même période l'an dernier. Certes, la surface parcourue par les flammes reste inférieure — 84 hectares contre 104 — mais la menace demeure bien réelle. D'autant plus que les températures grimpent et que la canicule étend son emprise sur le pays. Face à cela, la riposte se modernise. L'acquisition d'une flotte de drones, avec 80 nouveaux appareils attendus pour renforcer les 35 déjà en service, marque un tournant dans la surveillance aérienne et la détection précoce des incendies. Des exercices grandeur nature, comme celui mené récemment entre Skikda et Jijel, mettent à l'épreuve la coordination des différents intervenants : Canadairs, hélicoptères, Air Tractors et des drones. Ces manœuvres s'inscrivent dans un dispositif national renforcé, qui mise également sur le développement de systèmes d'alerte précoce et l'amélioration des performances opérationnelles. Car au-delà des moyens matériels, la clé reste la coordination, l'anticipation et l'implication de chacun.

Transport maritime de passagers

Des opérateurs privés bientôt agréés

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a annoncé, mardi à Tipasa, que des opérateurs économiques privés allaient "bientôt" obtenir des agréments pour se lancer dans le domaine du transport maritime de passagers. Lors d'une cérémonie de sortie de la 50e promotion d'officiers de la marine marchande à l'Ecole nationale supérieure maritime (ENSM) de Bou-Ismaïl, le ministre a indiqué que des agréments seraient "bientôt" accordés à des opérateurs économiques privés pour leur permettre d'intégrer le domaine du transport maritime de voyageurs afin de soutenir ce secteur. A cet égard, M. Sayoud a souligné que plusieurs navires, actuellement en maintenance, seraient mis en service, à l'instar du navire "Tarik

Ibn Ziyad", à la fin du mois d'août. Dans le cadre de la dynamisation du secteur des transports, notamment dans le domaine du transport maritime et des ports, il a souligné l'importance que son ministère accorde à la mise en œuvre du programme de modernisation, de réélargissement et l'aménagement des ports commerciaux nationaux. Parmi les ports ayant bénéficié de travaux d'extension et de mise à niveau, figure le port Djendjen, à Jijel, qui représente un apport important pour le transport maritime et qui a bénéficié de travaux de mise à niveau réalisés selon les "normes internationales", a indiqué le ministre, précisant que ce port sera "une fierté pour l'Algérie". Le ministre a également indiqué que les ports d'Oran,

Annaba, Mostaganem et Alger avaient bénéficié de travaux de mise à niveau et d'extension des quais. D'autre part, il a appelé toutes les institutions du secteur des transports à organiser une opération de solidarité afin de doter l'ENSM de Bou-Ismaïl d'équipements dont elle a besoin, s'engageant à lever le gel sur le recrutement à l'Ecole afin d'assurer le meilleur encadrement pédagogique des étudiants. La 50e promotion de l'année universitaire 2024-2025 comprend 130 étudiants titulaires d'un master en sciences de la navigation maritime -diplôme d'Etat en mécanique maritime, officier en électronique maritime, pilote maritime ainsi que guide maritime. Ils viendront renforcer l'effectif spécialisé des opérateurs maritimes.

Pour renforcer sa présence sur le continent

Afreximbank envisage d'ouvrir une succursale régionale en Algérie

Le directeur du commerce, de l'investissement et du financement des entreprises auprès de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), Ayman El Zoghbi a annoncé, mardi à Alger, que la banque envisage d'ouvrir une succursale régionale en Algérie, dans le cadre de ses efforts visant à renforcer sa présence sur le continent africain et à appuyer ses bureaux régionaux actuels. Lors d'une rencontre organisée dans le cadre de la tournée promotionnelle de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévu en septembre prochain à Alger, M. El Zoghbi a précisé que la banque est en contact avec la Banque d'Algérie afin de soutenir les efforts des banques algériennes souhaitant ouvrir des succursales dans plusieurs pays africains, et ce dans le cadre d'une initiative globale visant à financer l'expansion des banques africaines sur le continent. Le responsable a indiqué qu'Afreximbank, dont le siège est au Caire, œuvre à financer les acheteurs africains afin de faciliter leurs importations de produits algériens, soulignant le rôle croissant de l'Algérie sur le plan économique africain. Il a également exprimé la disponibilité de la Banque à accompagner plusieurs entreprises

algériennes désirant s'implanter sur les marchés africains, notamment dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, précisant que des projets ont été financés à cet égard en Afrique de l'Ouest et du Nord. Dans le même contexte, M. El Zoghbi a souligné l'importance de l'IATF 2025, prévu du 4 au 10 septembre prochain à Alger, pour le renforcement des partenariats et des investissements entre opérateurs économiques, à travers la mise à disposition d'une plateforme de mise en relation des acteurs économiques, leur permettant d'accéder à des bases de données et à des informations économiques et institutionnelles. Dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, le responsable a affirmé qu'Afreximbank s'intéresse à participer au financement du projet de gazoduc transsaharien reliant le Nigeria à l'Algérie, en passant par le Niger, afin d'exporter le gaz vers les marchés européens et d'autres destinations internationales, ajoutant que l'opération est actuellement "à l'étude au niveau de la Banque". Lors de cette rencontre, plusieurs intervenants ont souligné les opportunités prometteuses offertes par cette foire en matière de partenariat, de coopération et de conclusion de contrats entre entreprises algériennes et

leurs homologues africaines. Le représentant du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Ali Oumellal, a souligné l'importance de la Foire dans le soutien des efforts d'exportation hors hydrocarbures, qualifiant l'évènement d'opportunité pour décrocher de "bons contrats" avec des partenaires africains, à même de bénéficier d'un soutien financier d'Afreximbank. M. Oumellal a mis en avant le développement qualitatif de plusieurs secteurs industriels en Algérie, permettant d'accéder aux marchés africains grâce à la qualité de leurs produits et au respect des normes internationales. Il a également salué la compétitivité de secteurs de l'industrie pharmaceutique, de la cimenterie et de l'agroalimentaire, estimant qu'ils peuvent renforcer leur présence sur le continent, que ce soit à travers la Foire ou par le biais de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). De son côté, le représentant de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Ali Mabroukine, a salué les récentes réformes économiques engagées en Algérie, notamment la nouvelle loi sur l'investissement, qui a consacré le principe d'égalité entre les secteurs public et privé. Il a estimé que cette loi constituait une étape vers la transformation de l'Algérie en une destination attractive pour les investissements dans les années à venir. Quant au directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, il a annoncé l'organisation, en marge de la Foire, d'un sommet restreint réunissant les responsables des agences africaines de promotion de l'investissement, en coordination avec l'Association mondiale des agences de promotion des investissements (World Association of Investment Promotion Agencies – WAIPA), afin de renforcer la place économique de l'Algérie en Afrique. Il a précisé que cette rencontre sera l'occasion de présenter les opportunités d'investissement en Algérie et l'évolution de son climat d'affaires, mettant en avant le rôle de l'AAPI dans la facilitation des démarches, l'accès au foncier économique et l'accompagnement des investisseurs.

Industrie automobile

Accélérer la cadence des projets et à renforcer l'intégration locale

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a réaffirmé, mardi à Alger, en recevant une délégation du constructeur automobile Stellantis, conduite par le directeur des opérations de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Samir Cherfan, l'engagement de son secteur à accélérer la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à créer une véritable industrie automobile nationale fondée sur le renforcement de l'intégration locale et le développement d'un réseau national de sous-traitance. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, intervient dans le cadre de la mise en œuvre des directives données par le président de la République, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, concernant la nécessité d'asseoir une véritable industrie automobile et mécanique nationale, à travers l'accélération de la cadence des projets de construction automobile, le renforcement de l'intégration locale et la participation à ce processus des entreprises algériennes de sous-traitance qualifiées, selon un communiqué du ministère. Cette rencontre s'est déroulée en présence du PDG du groupe Stellantis Algérie, Raoui Beji, et d'un représentant du partenaire algérien. A cette occasion, le ministre a insisté sur la né-



cessité d'accélérer les efforts pour augmenter le taux d'intégration locale et de développer le tissu industriel national, notamment dans le domaine de la sous-traitance, conformément aux orientations du président de la République visant à faire de cette industrie un acteur clé de la croissance économique locale et un moyen pour satisfaire les besoins du marché national dans ce domaine vital.

Agence nationale de Sécurité sanitaire (ANSS) Journée scientifique sur le Tabagisme chez les jeunes

L'Agence nationale de Sécurité sanitaire (ANSS), a organisé, mardi à Alger, en coordination avec les ministères de la Santé et de la Jeunesse, une journée scientifique sur le phénomène du tabagisme chez les jeunes, visant à encourager leur implication effective dans la lutte contre ce fléau. Dans une allocution prononcée à cette occasion, en présence de représentants de divers organismes officiels, le président de l'ANSS, Pr Kamel Sanhadji, a évoqué la propagation du tabagisme dans les milieux juvéniles, estimant que ce dernier est devenu "un phénomène social et sanitaire inquiétant, notamment chez les jeunes et les adolescents". Après avoir indiqué que les statistiques de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour l'année 2024 faisaient état de "plus 8,7 millions de décès chaque année à cause de la consommation du tabac et de ses dérivés", le Pr Sanhadji a fait part de son inquiétude face à la propagation du tabagisme chez les jeunes en Algérie, y compris

la cigarette électronique. Rappelant que l'Agence avait mené une enquête auprès de plus de 2000 participants pour mieux cerner les motivations poussant les jeunes à se tourner vers la cigarette électronique, il a souligné que la propagation de ce phénomène était due aux nouvelles méthodes de commercialisation de ces produits, notamment via le marketing digital et la publicité. Pour stopper ce phénomène, l'intervenant a appelé à adopter une stratégie nationale multisectorielle dans laquelle l'école, l'université, les médias et la société civile seraient des acteurs actifs aux côtés du secteur de la santé, en renforçant les campagnes de prévention ciblant les jeunes de manière plus pertinente, via les réseaux sociaux et les plateformes numériques. Il a également recommandé d'intégrer l'éducation sanitaire dans les programmes scolaires, de sensibiliser les élèves aux dangers du tabac dès le plus jeune âge, d'encourager la recherche scientifique nationale sur les comportements

des jeunes, liés au tabagisme et de comprendre les motivations psychologiques et sociales entraînant l'addiction, appelant à assurer des alternatives positives à travers le sport, l'art, le bénévolat et les activités pour les jeunes. De son côté, le représentant du ministère de la Santé, M. Youcef Terfani, a mis l'accent sur les efforts déployés par le ministère pour mettre fin à la propagation de ce phénomène, à l'instar du renforcement des mesures au sein du secteur de la santé publique et la révision du contenu des avertissements sanitaires qui doivent être apposés sur tous les produits de tabac. De son côté, le représentant du ministère de la Jeunesse, M. Farid Bouzid, a affirmé que pour contenir ce phénomène, son secteur a mis en place des espaces d'écoute et d'accueil des jeunes, et mené des actions de proximité au niveau des 58 wilayas, à travers des cellules chargées de la santé des jeunes, composées de spécialistes chargés de sensibiliser cette catégorie de la société.

Zakat Réalisation des deux premières opérations de paiement électronique

Les deux premières opérations de paiement électronique de la Zakat ont été réalisées, mardi à Alger, via l'application "BaridiMob" et par terminal de paiement électronique (TPE), à l'occasion du lancement de la 24e campagne de sensibilisation du Fonds de la Zakat, sous la supervision du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi. Lors de l'ouverture d'une Journée d'étude intitulée "Le rôle du Fonds de la Zakat dans le renforcement de la cohésion sociale: de la jurisprudence de la performance à l'efficacité de l'action", organisée par visioconférence, le ministre a indiqué qu'à l'occasion

du lancement de cette 24e campagne de sensibilisation, les deux premières opérations de paiement électronique de la Zakat ont été effectuées via l'application "BaridiMob" ainsi que par TPE, et ce conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à numériser le secteur. Rappelant que la Zakat est "un outil efficace pour concrétiser l'entraide et la justice sociales", M. Belmehdi a affirmé que le recours aux services numériques pour la collecte et le paiement de la Zakat "permettra d'éliminer la bureaucratie dans cette opération qui contribue à alléger la souffrance des personnes

nécessiteuses". Le paiement électronique, a-t-il précisé, "sera exonéré d'impôts, tant pour le donateur que pour le bénéficiaire", en vertu d'une convention conclue à cet effet avec le ministère de la Poste et des Télécommunications. Concernant la 24e campagne de sensibilisation du Fonds de la Zakat, le ministre a indiqué que le secteur "poursuit cette campagne à travers les mosquées et tous les espaces disponibles, notamment les médias et les réseaux sociaux", ajoutant que la campagne précédente avait permis de collecter "plus de 93 milliards de centimes, au profit de plus de 100.000 familles". En marge de cette journée d'étude, le directeur général de l'Office national des Wakfs et de la Zakat (ONWZ), M'hamed Bouziane a précisé que le service de paiement électronique de la Zakat, lancé officiellement, s'effectue via un TPE en utilisant les cartes électroniques, ainsi que par l'application +BaridiMob+ avec le code QR pour le paiement électronique, en sus de la possibilité de payer sur le site internet de l'ONWZ: <http://www.onwz.dz>.

Baccalauréat 2025 Annonce des résultats dimanche 20 juillet

Les résultats du Baccalauréat, session juin 2025, seront annoncés dimanche 20 juillet à partir de 10h00, a indiqué mardi le ministère de l'Education nationale dans un communiqué. "Le ministère de l'Education nationale informe les candidats ayant passé les épreuves du Baccalauréat, session juin 2025 que l'annonce des résultats aura lieu dimanche 20 juillet 2025, à partir de 10h00", lit-on dans le communiqué.

Victime d'un accident à bord d'un navire portugais Un marin évacué d'urgence par les Garde-Côtes à Béjaïa

Les Garde-Côtes relevant du Commandement des Forces navales ont procédé, dans la soirée de lundi, à une évacuation sanitaire d'urgence d'un marin victime d'un accident à bord d'un navire commercial battant pavillon portugais en provenance de Turquie à destination de l'Algérie, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "A la suite de la réception par le Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage en mer du Service national des Garde-Côtes du Commandement des Forces navales, lundi 7 juillet 2025 à 21h32, d'une demande d'évacuation sanitaire d'urgence émanant d'un navire commercial "PERSEUS" battant pavillon portugais, en provenance de la Turquie à destination de l'Algérie, situé à (27) milles nautiques au nord de Bejaia, il s'agissait d'un marin membre de l'équipage ayant été victime d'un accident", a précisé la même source. "Ainsi, en coordination avec le Centre régional des opérations de surveillance et de sauvetage en mer de la 5e Région militaire, une opération d'évacuation sanitaire en mer a été déclenchée immédiatement, mobilisant l'hélicoptère de Recherche et de Sauvetage "AS-16" relevant du 560e Escadron des Hélicoptères de recherche et de sauvetage", a signalé la même source ajoutant que "le marin blessé a été immédiatement évacué en urgence vers l'aéroport de Bejaia puis transféré par les agents de la Protection civile à l'hôpital Khalil Amrane de Bejaia pour recevoir les soins nécessaires".

Electricité Nouveau pic record de consommation pour le 2ème jour consécutif

La consommation nationale d'énergie électrique a enregistré, mardi, un nouveau pic record atteignant 19.660 mégawatts, et ce, pour le deuxième jour consécutif, a indiqué un communiqué du groupe Sonelgaz. "La persistance de la hausse des températures accompagnée de niveaux élevés d'humidité dans plusieurs wilayas du pays a conduit à un nouveau pic record de la demande en énergie électrique, qui a atteint 19.660 mégawatts ce mardi à 15h41, soit une augmentation de 80 mégawatts par rapport à la veille", a précisé la même source. Face à ces niveaux exceptionnels de demande, Sonelgaz "continue d'assurer une réponse qualitative à la demande locale, tout en maintenant les opérations d'exportation d'électricité vers la Tunisie", a conclu le communiqué.

Alger Démantèlement d'une bande de quartier et saisie d'armes blanches prohibées

La Brigade de la police judiciaire de la sûreté de Dar El Beida, a arrêté la semaine dernière quatre individus, dont des repris de justice, activant au sein d'une bande de quartier qui semait la terreur parmi les habitants, avec saisie d'armes blanches et de psychotropes, a indiqué mardi un communiqué des mêmes services. L'enquête a été ouverte suite à plusieurs signalements reçus par les mêmes services, faisant état "d'activités suspectes d'une bande qui s'adonnait au trafic de drogues et de psychotropes et l'agression des citoyens à l'aide d'armes blanches prohibées dans plusieurs quartiers de Dar El Beida", a expliqué la même source. "Les membres de la brigade se sont rapidement rendus sur les lieux où ils ont interpellé 04 suspects, et saisi 60 comprimés psychotropes et 12 armes blanches prohibées", ajoute le communiqué. "Les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent pour constitution et adhésion à une bande de quartiers, participation à une rixe entre bandes de quartiers avec usage d'armes blanches prohibées, vente illicite de substances psychotropes et port d'armes blanches de 6e catégorie sans motif légal".

Wilaya De Mostaganem

Daira D'El-Hassiane

Commune D'El-Hassiane

République Algérienne Démocratique Et Populaire

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 02/2025

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) APC = 09842705900820

Le président de l'assemblée populaire communale d'El-Hassiane- Beni Yahy siège Wilaya de Mostaganem- lance un avis d'appel d'offre ouvert, pour la réalisation du marché suivant:

Projet: Réhabilitation trottoirs voirie principale Beni Yahy -1^{re} tranche-

Les Soumissionnaires ayant intéressés par la présente consultation peuvent retirer avec chargement et impression par le lien de la page officielle de la commune D'El-Hassiane. « hassianemosta2732.blogspot.com »

Condition d'éligibilité :

- Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité: «(Activité principale travaux publics ou travaux bâtiment de catégorie II et plus » en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

Les offres doivent comporter trois enveloppes intérieures séparées portant l'intitulé du projet et l'une portant la mention « offre technique », l'autre « offre financière » et le troisième « dossier de candidature ». L'enveloppe extérieure renfermant les 03 plis devra être anonyme et devra porter la mention :

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis d'évaluation des offres.

Avis D'appel D'offre Ouvert

Les offres doivent comporter un « offre technique », « offre financière » et « dossier de candidature ». Conformément à l'Article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public.

1) dossier de candidature:

- La déclaration de candidature dument renseignée datée et signée. modèle annexé
- Déclaration de Probité suivant modèle annexé dument renseignée datée et signée
- Copie du statut pour la personne morale le cas échéant.
- Copie du certificat de qualification et classification professionnelle activité principale travaux publics ou travaux Bâtiment (Catégorie II et plus) en cours de validité, à la date d'ouverture des plis, peuvent présenter leurs offres.
- Bilan fiscal des 03 dernières années devraient être valide par les services habilités de l'administration fiscale.
- Liste des moyens matériels dument justifiée par les photocopies de cartes - d'immatriculation, accompagnée des attestations d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et facture d'achat.
- Moyens humains dument justifiée (copies des diplômes avec attestation de déclaration CNAS).
- Références professionnelles délivrée uniquement par le service contractant.
- Copie du registre de commerce électronique.
- Extrait de rôles récents avec toutes les impositions (IRG ou I.B.S. TAP, TVA.) moins de 03 mois apuré ou avec un échéancier de paiement vise par le directeur des impôts
- Les copies des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBAPH en cours de validité à la date de l'ouverture des plis.
- Copie carte d'immatriculation fiscale

2) Offre technique :

- La déclaration à souscrire dument renseignée datée et signée.
- Un mémoire technique justificatif dument renseignée datée et signée selon Annexe joint
- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS), paraphé et signé sur chaque page manuscrite
- Instruction aux soumissionnaires dument paraphé et signé sur chaque page manuscrite

3- Offre financière :

- Lettre de soumission dument renseignée datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dument rempli et signé.
- Le détail estimatif et quantitatif dument rempli et signé

Le dossier de : candidature, offre technique, offre de finance doit être déposés en trois enveloppes cachetés mis dans un seul enveloppe fermis anonyme avec mention « avis d'appel ouvert à ne pas ouvrir, seul par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres + l'intitulé de l'opération »

La durée de préparation des offres est de **08 jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ,ou BOMOP

Les offres devront être déposées au niveau du bureau des marchés de la commune d'El-Hassiane à **10 :00 H.**

L'ouverture des plis concernant le dossier : candidature, techniques et financières dans une séance public ouverte dans le dernier jour de la date de préparation des offres à : **10 H 00**, siège de la commune, si le jour coincide avec un jour férié ou un jour de repos. légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La validité des offres soit **03 Mois** plus la durée des préparations des offres.

Le présent avis d'appel tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Président D'APC

WILAYA DE MOSTAGANEM

0-0-0-0-0-0

DIRECTION de l'activité sociale et de la solidarité

0-0-0-0-0-0

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHES

NIE: 099627019001133

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction **DIRECTION DE L'ACTION SOCIAL ET DE LA SOLIDARITE** de la wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales lancé le **25/05/2025** à l'Acuisition de :**Tricycles a moteur ,chaise roulant electric pour adulte , chaise roulant electric pour enfant IMC ,chaise roulant simple pour enfant multier fonction , chaise roulant multier fonction pour adulte , Aide externe: comporte les ptotheses ou appareils auditifs avec embout auriculaire et piles (un micro un circuit électrique, un écouteur et un pile ou une batterie rechargeable)**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, les marchés ont été provisoirement attribués au fournisseur citées dans le tableau ci-dessus, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, comme suit :

N°	fournisseur	Montant corrigé DA en TTC	NIF	Délai	NoteTechnique	OBS
01	EURL ISSANESSE MEDICAL	17 504 900,00 DA	0021310111863884	3 JOURS	51,66 points	/

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente (Commission des Marchés Publics de la Wilaya Mostaganem) dans un délai de 10 jours à compter de la date de première parution du présent avis et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard dans les trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du contrat afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres techniques et financières et ce conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN

DAIRA D'ORAN

COMMUNE D'ORAN

Service Des Contrats Et Marchés

MISE EN DEMEURE

-Vu les articles 149, 150, 151,152 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

-Vu la loi 23-12 fixant les règles relatives aux marchés publics

-Vu la correspondance reçue par la DUP sous le N°132/2025 en date du 22/06/2025.

- L'entreprise M. HALABI Wassim ; Titulaire du marché N°04/2016 du 20/09/2016 relatif à :

Réalisation d'un centre culturel à Bel-Air (Ex Cinéma Régina)

-Suite au rapport émis par la DUP, a propos sa mise en demeure pour reprendre les travaux , afin de réaliser le projet et résorber le retard enregistré, et ce dans un délai de **48 heures** à compter de la première parution de la présente mise en demeure aux quotidiens nationaux ou le BOMOP.

- Passé ce délai, avec le respect des clauses du marché ; faute de quoi l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de l'entreprise .

LE PRESIDENT

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010032 10.07.2025

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE SANG Affiliée à la fédération international des organisations des donneurs de sang

لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمه الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 /0554321403 /0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail : serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418 249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010032 10.07.2025

Des auberges de jeunes «moins chères» à Oran en 2025

Le concept de «vivre ensemble» communautaire

Par B. Kamel

Quel est le principe élémentaire d'une auberge de jeunesse? Il y a mille raisons aujourd'hui en Algérie de séjourner dans les auberges de jeunes. Cela s'explique d'abord par la propension des nouveaux amendements qui encouragent les projets de jeunesse puis la forte proportion de jeunes notamment dans les villes littorales et enfin la promotion du tourisme de jeunesse en particulier, à travers les voyages inter wilayas et des circuits d'expéditions sud-nord du pays en particulier et vice versa. Cette approche qui n'a pas été rendue possible, sans une politique prônée par les pouvoirs publics de tutelle, en l'occurrence les deux ministères du Tourisme et de la Jeunesse, a été marquée par un véritable lifting opéré

dans la manière de gérer les auberges de jeunesse, avec à la clé, la mobilisation des ressources et des moyens nécessaires lesquels se sont traduits par des prix «moins chers» et des conditions de séjour d'estivants améliorées et agréables. Cette politique a été visible à Oran par la densification de la construction d'auberges le long de la corniche (Madrague et Cap Falcon entre autres) avec des capacités d'accueil supplémentaires de plusieurs dizaines de lits avec piscine, petits déjeuners gratuits, des activités pédagogiques riches et variées et des loisirs. Ces établissements de jeunesse sont des espaces communs inouïs pour créer des cercles et des lieux de rencontre dont la très prisée cuisine des voyageurs, pour l'accès à un réfrigérateur et la possibilité de se faire à manger. En évoquant les auberges de jeunes,

celles-ci offrent des avantages liés principalement aux coûts mais favorisent des besoins sans cesse grandissants de vivre en communauté d'où la raison essentielle qui fait d'elles, des espaces dynamiques avec des équipements «partagés» et en communion à longueur de journée, qui stimulent et motivent à la fois les interactions avec les voyageurs et les jeunes qui partagent le même état d'esprit. Il est autant vrai qu'il existe des auberges éparpillées à travers les quatre coins de la ville d'Oran mais celles de la corniche sont apparemment les plus convoitées durant la saison estivale, ce qui est somme toute normale pour une ville à caractère balnéaire comme Oran, drainant, à chaque saison de forte chaleur, des milliers de jeunes et de voyageurs pour ses potentialités naturelles et touristiques hors pair.

Université d'Oran1 «Ahmed Benbella»

Près de 4.800 étudiants diplômés

L'Université d'Oran 1 "Ahmed Benbella" a enregistré près de 4.800 étudiantes et étudiants diplômés issus de ses différents instituts et facultés, au titre de l'année universitaire 2024-2025, a indiqué, mardi, le Vice-recteur chargé de la formation des premier et deuxième cycles, de la formation continue et des diplômés. Dr Larbi-Benhadjar Miloud a précisé, lors de la cérémonie de clôture de l'année universitaire, que "plus de 4.800 étudiants ont été diplômés cette année, dont 1.129 en sciences médicales (médecine, chirurgie dentaire et pharmacie), 1.312 en master (deuxième cycle) et 2.384 en licence (premier cycle), parmi lesquels plusieurs lauréats ont été distingués durant cette cérémonie". Le même responsable a mis en avant les efforts considérables consentis pour assurer le bon déroulement de l'année universitaire, conformément aux orientations des hautes autorités et du ministère de tutelle, "avec un accent mis sur la numérisation, l'intelligence artificielle, l'innovation, l'entrepreneuriat, l'enseignement en langue anglaise et l'enseignement à distance". Abordant les projets réalisés par les étudiants dans le cadre de l'arrêté ministériel

1275, la même source a fait état de 401 projets enregistrés avec la participation de 814 étudiants. Par ailleurs, 187 soutenances scientifiques ont été organisées avec la participation de 377 étudiants, 66 labels ont été attribués à des projets innovants, et 20 brevets d'invention ont été déposés, indique-t-on. S'agissant de l'enseignement à distance, l'Université d'Oran 1 a obtenu, selon le responsable, la première place au niveau régional et la troisième à l'échelle nationale en matière de production de contenus pédagogiques numériques. Pas moins de 3.116 cours numériques sont disponibles sur la plateforme Moodle, et l'université occupe également la troisième place nationale pour la qualité de ses contenus pédagogiques, a-t-il fait savoir. Concernant l'enseignement en anglais, il a précisé que l'université est engagée, depuis trois ans, dans cette démarche, à travers l'ensemble de ses facultés et instituts. "La faculté des sciences de la nature et de la vie est en tête de cette initiative, suivie par l'Institut des sciences et techniques appliquées, puis la faculté des sciences exactes et appliquées", a fait observer Dr Benhadjar. De son côté, le Recteur de l'Université d'Oran

1 "Ahmed Benbella", le professeur Amine Abdelmalek, a salué les efforts de l'Etat, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Il a également exprimé sa reconnaissance pour le travail accompli par les enseignants et les étudiants, qui s'est traduit par des résultats positifs. Il a estimé que cette réussite s'inscrit "dans le cadre de la stratégie de l'Etat et du ministère de tutelle visant à instaurer une université moderne, citoyenne, et un réservoir de conscience et de compétence, où une formation supérieure de qualité constitue la voie idéale vers un développement durable". Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a pour sa part insisté sur le rôle de l'université en tant qu'espace de recherche scientifique et d'innovation, soulignant que "l'un des principaux défis de l'Etat aujourd'hui est de renforcer l'esprit entrepreneurial et d'encourager les étudiants à s'engager dans le monde de l'entreprise". Lors de cette cérémonie, les meilleurs étudiants des différents cycles (licence et master) ont été honorés, en plus de 21 enseignants promus au grade de professeur de l'enseignement supérieur.

Le phénomène des charrettes persiste

Par Youcef Chaibi

La rue oranaise témoigne aujourd'hui d'un laisser-aller dont les conséquences sont souvent dangereuses. Dans l'interminable guerre entre le légal et l'informel, c'est souvent l'illicite qui a le dernier mot. L'anarchie est devenue un fait tellement banalisé qu'on ne se rend même pas compte : des charrettes en plein cœur de la ville. Ainsi, les conducteurs de véhicules hippomobiles refont surface à Oran, réinvestissant à nouveau les grandes artères de la ville, en dépit de l'interdiction de ce genre de transport dangereux. Il y en a eu, toujours, des

arrêtés d'interdiction mais à aucun moment, on est venu à bout de ce fléau qui a terni l'image de la ville. Des chiffonniers qui se déplacent à l'aide de leur monture, afin de ramasser des tonnes de déchets recyclables qu'ils ont récupérés dans les bennes à ordures pour les revendre ou encore les transporteurs de marchandises de toutes sortes : fruits et légumes du marché, débris industriels, etc..., sur des chariots tractés par des ânes. C'est bien un souci "d'image" qui est évoqué en premier lieu pour justifier la mesure. "On ne peut pas vendre Oran comme une smart city avec des charrettes qui tournent dans la ville: il faut arrêter cela.

C'est incompatible avec tous les changements qu'on a instaurés entre autres : tramway, téléphérique, etc... Les charrettes posent en outre des problèmes de circulation, déjà très difficile, en raison de tous les chantiers en cours et la hausse du parc automobile. Donc à quand la fin de ce moyen de transport jugé "archaïque" perçu comme l'un des points noirs de la ville d'Oran. Ces charrettes peuvent entraver la circulation et causer des accidents notamment dans les zones urbaines denses. Ces chariots surtout lorsqu'ils sont tirés par des animaux, peuvent salir la voie publique. Malgré les interdictions, le phénomène persiste.

Au profit des chauffeurs de taxi de la wilaya d'Oran

Remise de la première tranche de véhicules de la marque «Fiat»



Représentant M. Samir Chibani, wali de la wilaya d'Oran, le Secrétaire général par intérim de la wilaya, M. Mohamed Meghrabi, a supervisé, ce mardi 8 juillet 2025, au siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) de la wilaya, la cérémonie de remise de la première tranche de véhicules de la marque Fiat, fabriqués localement, au profit des chauffeurs de taxi. La cérémonie s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée Populaire Communale d'Oran, le Secrétaire national du Syndicat national des transporteurs par taxi, le Secrétaire de wilaya de l'UGTA, le Secrétaire de wilaya du Syndicat national des transporteurs par taxi d'Oran, et des membres du bureau. Cette opération, à travers laquelle quatre véhicules ont été remis dans le cadre d'une première tranche, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée entre le Syndicat national des transporteurs par taxi et la société «Stellantis Algérie».

Sûreté de la daïra d'Aïn El Türk La chasse aux loueurs de tables se poursuit

Depuis le lancement des opérations, d'éradication du phénomène de l'occupation illégale des plages par de jeunes loueurs de tables et parasols, la situation s'est nettement améliorée. Les baigneurs rencontrés sur les plages ont tous exprimé leur satisfaction du retour de l'image perdue depuis longtemps. Lors d'une visite à Trouville, dans la commune d'Aïn El Türk, nous avons pu constater la poursuite de la chasse aux loueurs des tables et parasols sur la plage. Vers 14h 30mn de la journée d'avant-hier, 03 véhicules de police sont arrivés sur les lieux, où aucun loueur n'était visible pour les baigneurs. Mais à la surprise des présents, les hommes de loi, ont réussi par leur expérience, à repérer plus d'une quarantaine de tables et parasols. Certains étaient déjà loués au milieu des baigneurs. Toutes les tables ont été saisies. On constate que ces loueurs de tables n'ont pas baissé les bras et continuent de trouver d'autres solutions pour exercer cette activité illégale qui, il faut le dire, a clochardisé les plages.

A.Kader

Commune de Bir El Djir Tentative de suicide d'un trentenaire

Une forte panique a éclaté vers 15 heures de l'après-midi de la journée d'avant-hier, au milieu des cités LPA à Belgaid dans la commune de Bir El Djir. La raison, une scène d'une tentative de suicide d'un jeune d'environ 30 ans. Selon des témoins, ce jeune au visage désespéré, est monté sur la terrasse d'un bâtiment de 05 étages, dans le but de se jeter dans le vide. Les mêmes témoins racontent que le jeune en question est resté un long moment en pleurant devant une foule composée de passants et de voisins. Face à la gravité de la situation, des présents sur les lieux ont tenté de toutes leurs forces de convaincre ce jeune à renoncer à sa tentative de suicide. Fort heureusement, des jeunes du quartier ont pu monter sur la terrasse et mettre fin à cette scène qui a été derrière un choc terrible des présents. Ces derniers ont poussé un ouf de soulagement, après avoir vu ce trentenaire au milieu de ses voisins et famille. Les raisons de cette tentative de suicide, reste pour l'heure inconnues.

A.Kader

Relizane

Du gaz de ville au profit des habitants de Kaf Lahmar

A l'occasion de la commémoration de la fête de l'Indépendance et de la fête de la Jeunesse, coïncidant avec la date du 5 juillet, le Wali de Relizane, M. Kamal Berkane, accompagné du Directeur de la Distribution et en présence des autorités locales de wilaya, a procédé à la mise en service du projet de raccordement au gaz de ville au profit de 369 foyers de la localité Kef Lahmar dans la commune de Merdja Sidi Abed dans la daïra d'Oued Rhiou. Cette opération de développement a été réalisée à travers un réseau de gaz d'une longueur de 13.536 km, qui contribuera à améliorer le cadre de vie d'environ 1.845 personnes. Un groupe de classes scolaire a été également raccordé au gaz de ville ce qui permettra de fournir du chauffage et des repas chauds au sein des établissements scolaires. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à approvisionner les zones d'ombre de la wilaya, confirmant l'engagement de la Direction de la Distribution de Relizane au plan Sonelgaz, mettant en œuvre les directives des plus hautes autorités du pays, soutenant les programmes de développement économique et favorisant la généralisation de l'utilisation de l'énergie au gaz.

N.Aymen

Saïda

Que se passe-t-il à l'APC ?

Les élus de l'Assemblée communale de Saida-Ville n'arrivent plus à accorder leur violon. Une image pas du tout reluisante que livre aujourd'hui l'Assemblée communale. Selon quelques élus que nous avons interrogés, il y a une instabilité qui ne dit pas son nom. Selon eux, le message ne passe plus entre l'Assemblée communale et le chef de daïra. Une question se pose : Qui souffle sur la braise ? Ce qui est sûr, c'est que l'APC de Saida, forte de ses 33 membres, est sous les feux de la rampe au point où certains d'entre eux ont des démêlés avec Dame Justice. La réponse risque de ne jamais nous parvenir. La distance séparant l'Administré de son élu continue à s'élargir pour tenter de sauver ce qui reste à sauver de cette ville de Saida qui ne cesse de s'enfoncer dans le chaos et la folie généralisée. Alors, le feuilleton de l'APC de Saïda va-t-il prendre fin car cette situation d'instabilité politique intervient dans une conjoncture nécessitant des investissements et des décisions rapides pour le développement de la Commune. Attendons la réaction des décideurs locaux pour mieux voir.

OULD OGBAN

Trafic des psychotropes

Encore un dealer de 42 ans arrêté

Le trafic des psychotropes est en nette augmentation à Saida. Agissant sur information, les éléments de la BRI de la Sûreté de wilaya ont interpellé, en fin de cette semaine, un individu, âgé de 42 ans, en possession de 480 comprimés de psychotropes de marque Prégabaline et une somme d'argent, estimée à 17.500 DA et cela, suite à une perquisition effectuée dans le domicile parental. Présenté devant la Justice, le mis en cause a écopé de 05 ans de prison ferme et une amende de 100 millions de centimes.

OULD OGBAN

Wilaya déléguée de Ksar Chellala

Installation du directeur des ressources en eaux

Le wali de la wilaya de Tiaret, M. Said Khalil, a procédé hier, au siège de la villa d'hôtes de la wilaya, en compagnie du président de l'Assemblée Populaire de la Wilaya, à l'installation de M. Cherfaoui Yaâkoub, au poste de directeur des ressources en eaux (ex-hydraulique) de la wilaya déléguée de Ksar-Chellala. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du secrétaire général de la wilaya de Tiaret, M.Rabah Mourad Yezza, du secrétaire général de la wilaya déléguée de Ksar Chellala, M.Adel Rahail, du chef de Cabinet et du directeur des ressources en eaux de la wilaya de Tiaret. Le nouveau directeur des ressources eaux de la wilaya déléguée de Ksar Chellala, qui occupait auparavant le poste de chef du service des eaux de la daïra de Hassi Bahbah, dans la wilaya de Djelfa, a été nommé et installé hier dans son nouveau poste de directeur des ressources en eaux de la wilaya déléguée de Ksar-Chellala.

L. Bouhala

Economie à Mostaganem

La wilaya en dehors des cercles des organisations patronales

Par Charef Kassous

Avec une dynamique sans précédent, la wilaya de Mostaganem s'intègre adéquatement dans la stratégie du développement national. Une avancée qui ne peut s'occultier car elle est là et elle s'inscrit dans une vision concordante avec l'Algérie nouvelle. De par ses ambitions et son riche potentiel fait de cette wilaya une des plus convoitée. Les efforts des autorités de la wilaya l'ont couronné de succès ce qui explique les constantes visites ministérielles. Toutefois, il faut souligner que le climat des affaires est somnolent car dans cette wilaya, peut-être, on ne veut pas sortir de la léthargie économique qui la condamne à vivre sous le paternalisme des autres. Le constat est amer car sur le plan de la stratégie économique, il ne se passe absolument rien. Les autorités de la wilaya se sont largement investies par des actions sur l'ensemble des secteurs que ce soit l'agriculture, l'industrie, le tourisme et autres mais personne ne fait la promotion de la wilaya pour promouvoir le climat des affaires. Les raisons sont connues car les opérateurs économiques eux-mêmes ne s'expliquent pas ce marasme. Certains disent que les vrais mécanismes de la promotion du commerce national comme international sont obsolètes. Les organisations patronales tels le Conseil du Renouveau Économique Algérien (CREA), la Chambre du Commerce et d'Industrie (CCI), la



Confédération Algérienne du Patronat (CAP), la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen (CAPC), etc...sont eux qui doivent jouer le rôle de l'organisation et la promotion de l'économie mais leur cruelle absence impacte négativement le climat des affaires à Mostaganem. Certains hommes d'affaires de Mostaganem nous diront que c'est désolant de voir que le CREA se désintéresse de Mostaganem. Ils estiment aussi qu'à Mostaganem, ils sont sous la tutelle d'Oran et c'est peut-être une réalité. C'est une réalité car les responsables du CREA d'Oran, ce sont eux qui, souvent, s'amènent comme représentants dans les manifestations organisées à Mostaganem. En revanche, les représentants de la CAP, eux, sont là. Ils se sont proclamés représentants des opérateurs économiques mais ils res-

tent invisibles et sans activités aucune. Aujourd'hui, on se rend compte que les investisseurs de la wilaya cherchent à être fédérés pour que leurs entreprises puissent mieux être accompagnées. Ces derniers souhaiteraient avoir le soutien pour développer leurs activités et réussir leurs investissements, mais à Mostaganem, ces maillons manquent à la chaîne. Les opérateurs économiques de la wilaya souhaiteraient que ces organes se mettent en marche pour impulser l'économie de la wilaya. Booster les investissements, organiser le commerce, promouvoir le marketing commercial, prospecter les opportunités d'échanges sont du rôle des organisations patronales. Mostaganem ne se permet plus de rester en dehors des cercles des affaires et les organisations patronales doivent s'y intéresser.

Sidi Bentamra (Tissemsilt)

Bientôt une esplanade familiale en plein cœur de la ville

Par Abdenour M.

C'est un souffle de fraîcheur qui s'apprête à traverser la ville de Tissemsilt. Ce week-end, dans une ambiance pleine d'espoir et d'enthousiasme, le chef de l'exécutif de wilaya, M. Fethi Bouzaid, a lancé officiellement les travaux de réalisation d'une vaste esplanade verte, appelée à devenir un véritable havre de paix pour les habitants et un repère touristique incontournable pour les visiteurs.

Avec une enveloppe budgétaire impressionnante, avoisinant les 30 milliards de centimes, ce projet d'envergure s'inscrit dans une politique urbaine moderne et ambitieuse, visant à renforcer l'attractivité de Tissemsilt, tout en améliorant la qualité de vie de ses citoyens. Le futur espace public, pensé comme un poumon vert, répond à une demande forte et récurrente des familles de Tissemsilt.



Longtemps privées d'un lieu adapté à la détente, à la promenade et aux loisirs en plein air, elles bénéficieront désormais d'un lieu à la fois sécurisé, accessible et multifonctionnel. Ce projet est une véritable bouffée d'air frais, au sens propre comme au figuré. Il offrira une variété d'aménagements tels que des aires de jeux modernes et sécurisées pour enfants, des promenades végétalisées et parcs de santé, des kiosques de rafraîchissement, des zones de repos à l'ombre et même, potentiellement, des espaces dédiés aux événements culturels et artistiques en plein air. Plus qu'un simple espace vert, cette esplanade traduit une vision d'urbanisme durable où l'écologie rime avec qualité de vie. Le wali a souligné, lors de la cérémonie d'ouverture, l'importance de réhabiliter les espaces publics

pour tisser du lien social, promouvoir un mode de vie sain et revitaliser les centres urbains, tout en respectant l'environnement. Des entreprises locales ont été mobilisées pour mener les travaux, dans le respect d'un cahier des charges strict, combinant délais maîtrisés, qualité des matériaux et esthétisme paysager. Ce projet s'inscrit dans une dynamique plus large d'embellissement et de modernisation urbaine, entamée depuis plusieurs mois à travers différents quartiers de la ville. Il témoigne de la volonté ferme des autorités locales d'inscrire Tissemsilt dans une trajectoire de développement équilibré, moderne et inclusif. Tissemsilt, longtemps perçue comme une ville calme, veut désormais devenir un centre d'attraction régionale, conjuguant nature, culture et bien-être.

Bouira

Le DG de l'AAPI inspecte plusieurs projets d'investissement

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, a inspecté, lundi à Bouira, plusieurs projets d'investissement dont certains sont déjà opérationnels, situés dans la zone industrielle d'Oued El Bardi. A son arrivée à Bouira, le directeur général de l'AAPI a procédé à la remise d'actes de concession au groupe IMGSA, spécialisé dans l'industrie pharmaceutique, à l'entreprise Surfatec, spécialisée dans la transformation du bois, ainsi qu'à la SARL "Le Châtaignier", spécialisée dans la fabrication de produits d'emballage. Accompagné du wali de Bouira, Abdelkrim Laâmour, M. Rekkache s'est rendu dans le sud de la wilaya pour inspecter les travaux d'aménagement de la nouvelle zone industrielle de Dirah, qui s'étend sur 250 hectares. "Les travaux d'aménagement de cette zone ont bien avancé, ce qui lui permettra d'attirer et d'abriter de nouveaux investissements économiques", a déclaré le responsable



de l'AAPI lors d'un point de presse, invitant les investisseurs qui souhaitent réaliser leurs projets dans cette zone à "venir exprimer leurs besoins". Dans la zone de Sidi Khaled, à Oued El Bardi, M. Rekkache a inspecté une grande usine "VMS" spécialisée dans la fabrication de véhicules (motocycles) qui compte actuellement 116 em-

ployés, a précisé un des responsables de l'unité. Sur place, M. Rekkache a demandé aux responsables de l'usine d'augmenter le taux d'intégration (estimé à 23 % actuellement) et d'ouvrir davantage le champ de la sous-traitance afin d'impliquer les petites entreprises dans ce processus industriel".

Skikda

Le DGSN inaugure plusieurs structures opérationnelles et sociales

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a inauguré, mardi lors d'une visite de travail dans la wilaya de Skikda, plusieurs structures opérationnelles et sociales. Accompagné du wali, Said Akhrouf, et de l'inspecteur régional de police pour la région Est, le contrôleur général de police Abdeslam Boussouf, le DGSN a entamé sa visite par l'inauguration du nouveau siège de la brigade de police des frontières maritimes, au port de Skikda. D'une superficie bâtie de 1.382 m², ce nouveau siège de la police des frontières maritimes a été réalisé pour un coût de 110 millions de dinars, a-t-on indiqué. Lors de l'inauguration de cette nouvelle structure, M. Badaoui a instruit les officiers et les agents de la brigade de "travailler avec professionnalisme et une grande vigilance pour assurer l'accueil des passagers arrivant au port dans les meilleures conditions, et garantir des facilités à la communauté nationale résidant à l'étranger, que ce soit à l'entrée et à la sortie du pays, tout en assurant un contrôle et une inspection rigoureux en coordination avec les agents de la douane pour déjouer toute tentative d'introduction de drogue". Le DGSN a également inauguré le siège de la Sûreté urbaine extérieure de la zone Larbi Ben Mhidi, dans la commune de Skikda, et 10 logements de fonction qui jouxtent cette structure de 876 m², située à 6 km de la Sûreté de wilaya, destinée à couvrir quelque 25.000 habitants de cette zone côtière, et dont la construction a nécessité un investissement public de l'ordre de 118 millions de dinars. Badaoui a appelé les responsables de cette structure à prendre toutes les mesures sécuritaires nécessaires pour assurer la quiétude des vacanciers séjournant à la plage "Larbi Ben M'hidi" en coor-



dination avec les différents services opérationnels. Il a souligné aussi "l'importance de poursuivre le travail de proximité et de sensibilisation, en dehors de la saison estivale, en privilégiant la prévention à la dissuasion, et en impliquant tous les acteurs pour assurer la sécurité des citoyens, notamment les enfants et les adolescents", exhortant les policiers à "adop-

ter une approche de proximité dans l'exercice de leurs fonctions". Le Directeur général de Sûreté nationale a clôturé sa visite par l'inauguration, dans la commune de Filfila (Est de Skikda), de l'hôtel de la Mutuelle générale de la Sûreté nationale, baptisé du nom du défunt Moudjahid, le commissaire de police Tahar Boufenaz (1937-2015).

Conservation des forêts d'El Tarf Elaboration d'un plan proactif contre les incendies

La conservation des forêts de la wilaya d'El Tarf a élaboré un plan proactif de lutte contre les incendies de forêts durant l'été 2025 à travers la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires, a-t-on appris mardi auprès de cette conservation. Le chef du service de protection de la flore et de la faune de la conservation, Smail Hassini, a précisé à l'APS qu'au regard du caractère forestier de la wilaya qui compte 179.000 hectares de forêts, les efforts sont focalisés sur la protection de ce patrimoine naturel contre les divers dangers, notamment les feux. Le plan ainsi conçu comporte, selon le même ca-

dre, un volet de prévention et un autre de lutte et mobilise des moyens matériels et humains avec l'installation des comités de lutte contre les feux de forêts dans les communes et l'exécution de travaux préventifs au niveau de toutes les structures existant à l'intérieur et à proximité des peuplements forestiers. Il s'agit de la mobilisation de 133 agents de divers grades de la conservation des forêts, de 14 camions anti-incendie, d'un drone, de l'ouverture et l'aménagement de pistes forestières et de tranchées anti-incendie, de l'installation de cinq tours de vigie et l'aménagement de points d'eau, selon la même source.

Médéa

Près de 700 foyers raccordés au réseau du gaz naturel à Mfatha et Saneg

Au total, 696 foyers situés dans les communes de Mfatha et Saneg, dans la wilaya de Médéa, ont été raccordés, mardi, au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La première opération de raccordement a touché 482 habitations ventilées à travers les agglomérations urbaines secondaires d'El-Hammam, Ain-Aicha, Ouled Benhoua relevant de la commune de Mfatha, au sud-est de Médéa, a indiqué la même source. L'opération de raccordement des agglomérations relevant de la commune de Mfatha a nécessité la réalisation de 49 km de conduite de gaz naturel, est-il précisé. La deuxième opération a ciblé 214 domiciles situés dans les agglomérations urbaines secondaires de Skouma, Ain El-Bel et Taaraf, relevant de la commune voisine de Saneg, qui a nécessité la réalisation de 22 km de réseau de distribution, a-t-on ajouté.

Tizi-Ouzou

Mise en service d'une cabine mobile pour sécuriser l'alimentation électrique

Une cabine mobile électrique a été mise en service, mardi à Tirmintine au sud-ouest de Tizi-Ouzou, afin de sécuriser l'alimentation en énergie électrique de plusieurs localités voisines, a-t-on appris auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Implantée au lieu-dit Timyougar et dotée d'une capacité de production de 20 Méga volt ampère (MVA), cette cabine a été inaugurée par le wali, Aboubakr Esseddik Boucetta, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et des directeurs concernés. Cette nouvelle installation vise à soulager le poste 60/30 KV de Draa Ben Khedda de 13 MVA via deux lignes, en attendant la réalisation du futur poste 60/30 KV de 80 MVA à Timyougar. « Cette solution provisoire permettra de sécuriser entièrement l'alimentation électrique des communes de Maâtkas et Souk El Tenine, ainsi que d'une partie de la commune de Tirmintine. Les localités d'Ait Abdelmoumen et Betrouna bénéficieront également de cette amélioration », a précisé la même source. La mise en service de la cabine mobile de Timyougar permettra d'améliorer la qualité du service électrique pour environ 17.900 clients.

Khenchela

Une mosaïque antique découverte sur un site archéologique

Une mosaïque qui pourrait remonter à une période située entre le III^e et le V^e siècle de notre ère a été mise au jour près des berges du barrage Babar, à Khenchela, a indiqué, lundi, le directeur de la culture et des arts, Mohamed El Alouani. Les fouilles scientifiques entamées le 24 juin dernier sur ce site archéologique par une équipe du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) ont abouti, après deux semaines, à la découverte de cette mosaïque qui se trouve dans un état de conservation «moyen», a précisé le même responsable. La mission, dirigée par le Dr Elias Arifi, chercheur au CNRA, a découvert, lors de ses prospections, une ancienne demeure rurale à proximité de laquelle se trouve cette mosaïque contenant des illustrations de personnages et d'animaux reflétant la vie quotidienne de l'époque, a ajouté M. El Alouani. Selon le même responsable, un rapport détaillé sur les fouilles scientifiques a été établi, confirmant la découverte d'une mosaïque de 8 m sur 4 sur le site archéologique des berges du barrage de Babar. Ce site archéologique, qualifié «d'important», s'ajoute à la carte archéologique de la wilaya de Khenchela et contient des vestiges et des artefacts qui permettent aux chercheurs et aux experts d'en déterminer la datation. Des vestiges, a conclu le directeur de la culture, qui enrichiront la collection du musée public national «Frères Martyrs Boulaziz» de Khenchela et les mettront à l'abri des dommages et du vol.

10 | Carrefour Pub

www.lecarrefouralgerie.dz

مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ محمد كفيفي موثق بعين الترك،
ساحة أول نوفمبر رقم 02 الطابق الأول (وهران)،
الرمز : 8702
ش.ذ.م.م. بونويل.
رأسالها: 11.000.000,00 دج
مقرها الاجتماعي ولاية وهران ، بلدية سيدي الشحمي ، بالمكان
المسمى سيدي معروف مجموعة الملكية رقم 69 قسم 38
بالتاريخ الأرضي قطعة 1 المحل رقم 01 و 02
رقم السجل التجاري : 20 ب 31/00-1123367
تعديل القانون الأساسي للشركة
بموجب عقد محرر بمكتبنا في 2025/06/04، مسجل، قرر
شركاء الشركة المذكورة أعلاه ما يلي إدخال شريك جديد
بالشركة السيد براهيم محمد رمزي قادة عن طريق تقديمات
عينية قدرت في مجموعها 5.000.000,00 دج وعليه أصبح
رأسمال الشركة يقدر بـ 16.000.000,00 دج مقسم إلى 160
حصة اجتماعية قيمة الحصة الواحدة 100.000,00 دج موزعة
على الشركاء كل حسب تقديماته للسيد براهيم عبد الحفيظ 110
حصة اجتماعية و للسيد براهيم محمد رمزي قادة 50 حصة
اجتماعية. إحالة المحصل الاجتماعية التي يمتلكها السيد الليثاني
سفيان المقدرة 11 حصة اجتماعية بالشركة المبينة أعلاه لفائدة
شريكه السيد براهيم عبد الحفيظ عن طريق الهيئة وتم تقويم هذه
الإحالة بـ 1.100.000,00 دج. عين كل من السيد براهيم محمد
رمزي قادة كمسير شريك لمدة غير محدودة وعين السيد الليثاني
سفيان كمسير غير شريك لمدة غير محدودة، مع تحديد صلاحية
وسطات كل مسيرورعليه عدلت كل من المواد السادسة و
السابعة والسادسة عشر من القانون الأساسي للشركة و الباقي
بدون أي تغيير..

للتنشر الموثق
10.07.2025

مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ محمد كفيفي موثق بعين
الترك، ساحة أول نوفمبر رقم 02 الطابق الأول
(وهران)، الرمز : 8702
م ش و ذ م م الرضا مرام للألبسة
رأسالها: 5.000.000,00 دج
مقرها الاجتماعي بلدية سيدي الشحمي، دائرة
السانية برنامج 122 قطعة حي الأمير عبد القادر
تحتل رقم 81 ولاية وهران
رقم السجل التجاري: 23 ب 31/00- 112474
تعديل قانون أساسي لـم.ذ.ش.و.م.م
بموجب عقد محرر بمكتبنا في 2025/06/18،
مسجل ، قرر الشريك الوحيد السيد رضا بوراور رفع
رأسمال الشركة من خمسة ملايين (5.000.000)
دج إلى تسعة عشر مليون (19.000.000) دج وذلك
بإضافة مبلغ أربعة عشر مليون (14.000.000) دج
و بهذه الزيادة يتم إحداث أربعة عشر ألف
(14.000) حصة اجتماعية كل حصة مقدرة 1000
دج للحصة الواحدة عن طريق دمج الاحتياطات،
وعليه تعدل المادتين السادسة والسابعة من القانون
الأساسي للمؤسسة والباقي بدون تغيير.

للتنشر الموثق
10.07.2025

مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ محمد كفيفي موثق بعين الترك،
ساحة أول نوفمبر رقم 02 الطابق الأول (وهران)،
الرمز : 8702
م ذ ش و ذ م م بلقاسم ياسر.
رأسالها: 100.000,00 دج
مقرها الاجتماعي: عين الترك ، حي 260 مسكن عمارة ج
رقم 03 (وهران)
رقم السجل التجاري: 12 – 31/00-0113214
نقل ملكية المحصل بعد الوفاة وتغيير الشكل القانوني لمؤسسة
بموجب عقد محرر بمكتبنا في 2025/05/28 ، المسجل بوهران
غرب في 2025/06/23، تم 1- نقل ملكية محصل اجتماعية
التي كان يمتلكها الفقيه خالد بن جلول المتوفي في
2024/11/16 في المؤسسة إلى ورثته المذكورين في الفريضة
المحررة من طرف الأستاذة زائدة جميلة في 2025/01/08 حيث
وزعت أجزاؤها عليهم كالآتي: 1- الأب ميلود بن جلول 144/24
جزء، 2- الأم : يمنية مصطفىا 144/24 جزء، 3- الزوجة خيرة
عيدة 144/18 جزء، 4- الابن محمد ياسر بن جلول 144/26
جزء، 5- الابن بلقاسم ياسر بن جلول 144/26 جزء، 6- البنت
فاطمة الزهراء رميسا بن جلول 144/13 جزء، 7- البنت
أماني بن جلول 144/13 جزء. المجموع: 144/144 جزء. 2-
تغيير الشكل القانوني من المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات
مسؤولية محدودة المسماة م ذ ش و ذ م م بلقاسم ياسر إلى
شركة ذات مسؤولية محدودة إلى شركة ذات مسؤولية محدودة
ش.ذ.م.م بلقاسم ياسر الميسر عينت السيدة خيرة عيدة مسيرا
للشركة لمدة غير محدودة والباقي بدون تغيير.

للتنشر الموثق
10.07.2025

مكتب عمومي للتوثيق الأستاذ محمد كفيفي
موثق بعين الترك، ساحة أول نوفمبر رقم
02 الطابق الأول (وهران)، الرمز : 8702
ش.ذ.م.م بلقاسم ياسر.
رأسالها : 100.000,00 دج
مقرها الاجتماعي: عين الترك ، حي 260
مسكن عمارة ج رقم 03 (وهران)
رقم السجل التجاري: 12 – 31/00-0113214
حل ش.ذ.م.م
بموجب عقد محرر بمكتبنا في
2025/06/03، المسجل بوهران غرب في:
2025/06/23 ، تم حل الشركة ذات
المسؤولية المحدودة المسماة «ش.ذ.م.م
بلقاسم ياسر » ابتداء من تاريخ
2025/06/03 وعينت السيدة خيرة عيدة
مصفية لها.

للتنشر الموثق
10.07.2025

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
الموثق بالسائيا وهران
05 شارع باهي أعمار
تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة
بموجب عقد تلقا بالمكتب بتاريخ 16 جوان
07 جويلية 2025 ، والذي سيسجل تم تأسيس
شركة ذات مسؤولية محدودة المسماة ش.ذ.م.م
" بي بي جي ام احمد" مقرها بلدية بن فريحة
دائرة قذيل تحتل رقم 01 من مخطط رقم 155
القطعة رقم 1 ولاية وهران رأسمالها:
(200.000,00دج) مدتها : (99) سنة عين
السيد بن شحبة احمد مسيرا للشركة لمدة غير
محدودة والسادة بشلاغم عبد القادر والسيد
قاشي عبد الرزاق والسيد محمد عابد هشام
مساعدي مسير موضوعها (619.104) جمع
النفقات الخاصة بالخطوة نشاط منظم
(619.103) جمع النفقات الخاصة نشاط منظم
(301.119) مجمع تجاري. نسختان من هذا
العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل التجاري
لولاية وهران.

الموثق
10.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مقيش رضوان
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران
شارع الشهيد بورقيبة قنور، حي الباسمين إقامة أحلام، عمارة د بئر الجير،
وهران
هاتف رقم: 040.52.22.22
محضر تبليغ مضمون محضر احتجاج لعدم دفع مبلغ شيك
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 410، 411، 412، 418 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذ مقيش رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوس اختصاص مجلس
قضاء وهران الموقع أئناه. بناء على طلب من السيد سايح مرزوق ميلود
SAIAH MERZOUK MILOUD. الساكن بـ مستغانم بناء على الشيك
المسحوب لفائدة الطالب السيد سايح مرزوق ميلود SAIAH MERZOUK
MILOUD عن بنك التنمية المحلية وكالة بئر الجير رقم 416 المورخ في
2025/06/10 تحت رقم 0047524 مبلغ 12.000.000,00 دج بناء على شهادة
عدم دفع شيك الصاصر عن البنك الوطني الجزائري وكالة مستغانم رقم 878 تاريخ
2025/06/18. بناء على محضر التبليغ احتجاج لعدم دفع مبلغ شيك عن طريق
رسالة مسجلة مع الإضرع بالاستاذ تحمل رقم الوصل 02077493731 المرسلة
بتاريخ 2025/07/01 بناء على محاضر التبليغ عن طريق التعليق على لوح
إعلانات البلدية والمحكمة المختصة بتاريخ 2025/07/02. بناء على الأمر بالنشر
الصادر عن مكتب رئيس محكمة فلاوس المتضمن الإن بالتشتر. وعلا بنص
المادة 412 فقرة 4 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بلقا عن طريق النشر
إلى المدعوة الشركة ذات المسؤولية المحدودة هودينغ كونستريكسيون ، الكائن
مقرها بـ 19 حي الصيفية يلو 400 مسكن رقم 02 وهران. بنسخة من محضر
تبليغ احتجاج لعدم دفع مبلغ الشيك المسحوب لفائدة السيد سايح مرزوق ميلود
SAIAH MERZOUK MILOUD عن بنك التنمية المحلية وكالة بئر
الجير رقم 416 المورخ في 2025/06/10 تحت رقم 0047523 مبلغ
13.000.000,00 دج. ونهياه بناء وطبقا لنص المادة 536 من القانون التجاري
أن له مهلة 20 يوما للسداد، وأنه بانهاء الأجل القانوني المذكور أعلاه يصبح
الشيك سندا تقنيا وينفذ جبرا طبقا لأحكام المادة 600 من ق.م.أ تحت سائر
التحفظات. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر بالتبليغ عن طريق النشر بالجزيرة
اليومية الوطنية مقروءة طبقا للقانون.

المحضر القضائي
10.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مقيش رضوان
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران
شارع الشهيد بورقيبة قنور، حي الباسمين إقامة أحلام، عمارة د بئر الجير،
وهران
هاتف رقم: 040.52.22.22
محضر تبليغ مضمون محضر احتجاج لعدم دفع مبلغ شيك
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 410، 411، 412، 418 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذ مقيش رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوس اختصاص مجلس
قضاء وهران الموقع أئناه. بناء على طلب من السيد سايح مرزوق ميلود
SAIAH MERZOUK MILOUD. الساكن بـ مستغانم بناء على الشيك
المسحوب لفائدة الطالب السيد سايح مرزوق ميلود SAIAH MERZOUK
MILOUD عن بنك التنمية المحلية وكالة بئر الجير رقم 416 المورخ في
2025/06/10 تحت رقم 0047523 مبلغ 13.000.000,00 دج بناء على شهادة
عدم دفع شيك الصاصر عن البنك الوطني الجزائري وكالة مستغانم رقم 878 تاريخ
2025/06/18. بناء على محضر التبليغ احتجاج لعدم دفع مبلغ شيك عن طريق
رسالة مسجلة مع الإضرع بالاستاذ تحمل رقم الوصل 02077493731 المرسلة
بتاريخ 2025/07/01 بناء على محاضر التبليغ عن طريق التعليق على لوح
إعلانات البلدية والمحكمة المختصة بتاريخ 2025/07/02. بناء على الأمر بالنشر
الصادر عن مكتب رئيس محكمة فلاوس المتضمن الإن بالتشتر. وعلا بنص
المادة 412 فقرة 4 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بلقا عن طريق النشر
إلى المدعوة الشركة ذات المسؤولية المحدودة هودينغ كونستريكسيون ، الكائن
مقرها بـ 19 حي الصيفية يلو 400 مسكن رقم 02 وهران. بنسخة من محضر
تبليغ احتجاج لعدم دفع مبلغ الشيك المسحوب لفائدة السيد سايح مرزوق ميلود
SAIAH MERZOUK MILOUD عن بنك التنمية المحلية وكالة بئر
الجير رقم 416 المورخ في 2025/06/10 تحت رقم 0047523 مبلغ
13.000.000,00 دج. ونهياه بناء وطبقا لنص المادة 536 من القانون التجاري
أن له مهلة 20 يوما للسداد، وأنه بانهاء الأجل القانوني المذكور أعلاه يصبح
الشيك سندا تقنيا وينفذ جبرا طبقا لأحكام المادة 600 من ق.م.أ تحت سائر
التحفظات. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر بالتبليغ عن طريق النشر بالجزيرة
اليومية الوطنية مقروءة طبقا للقانون.

المحضر القضائي
10.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مقيش رضوان
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران
شارع الشهيد بورقيبة قنور، حي الباسمين إقامة أحلام، عمارة د بئر الجير،
وهران
هاتف رقم: 040.52.22.22
محضر تبليغ مضمون محضر احتجاج لعدم دفع مبلغ شيك
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 410، 411، 412، 418 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذ مقيش رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوس اختصاص مجلس
قضاء وهران الموقع أئناه. بناء على طلب من السيد سايح مرزوق ميلود
SAIAH MERZOUK MILOUD. الساكن بـ مستغانم بناء على الشيك
المسحوب لفائدة الطالب السيد سايح مرزوق ميلود SAIAH MERZOUK
MILOUD عن بنك التنمية المحلية وكالة بئر الجير رقم 416 المورخ في
2025/06/10 تحت رقم 0047524 مبلغ 12.000.000,00 دج بناء على شهادة
عدم دفع شيك الصاصر عن البنك الوطني الجزائري وكالة مستغانم رقم 878 تاريخ
2025/06/18. بناء على محضر التبليغ احتجاج لعدم دفع مبلغ شيك عن طريق
رسالة مسجلة مع الإضرع بالاستاذ تحمل رقم الوصل 02077493731 المرسلة
بتاريخ 2025/07/01 بناء على محاضر التبليغ عن طريق التعليق على لوح
إعلانات البلدية والمحكمة المختصة بتاريخ 2025/07/02. بناء على الأمر بالنشر
الصادر عن مكتب رئيس محكمة فلاوس المتضمن الإن بالتشتر. وعلا بنص
المادة 412 فقرة 4 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بلقا عن طريق النشر
إلى المدعوة الشركة ذات المسؤولية المحدودة هودينغ كونستريكسيون ، الكائن
مقرها بـ 19 حي الصيفية يلو 400 مسكن رقم 02 وهران. بنسخة من محضر
تبليغ احتجاج لعدم دفع مبلغ الشيك المسحوب لفائدة السيد سايح مرزوق ميلود
SAIAH MERZOUK MILOUD عن بنك التنمية المحلية وكالة بئر
الجير رقم 416 المورخ في 2025/06/10 تحت رقم 0047524 مبلغ
12.000.000,00 دج. ونهياه بناء وطبقا لنص المادة 536 من القانون التجاري
أن له مهلة 20 يوما للسداد، وأنه بانهاء الأجل القانوني المذكور أعلاه يصبح
الشيك سندا تقنيا وينفذ جبرا طبقا لأحكام المادة 600 من ق.م.أ تحت سائر
التحفظات. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر بالتبليغ عن طريق النشر بالجزيرة
اليومية الوطنية مقروءة طبقا للقانون.

المحضر القضائي
10.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ جواز أمين
اختصاص مجلس قضاء مستغانم
الهاتف: 0663-600-580
البريد الإلكتروني
huissierdejusticeidouaz@gmail.com
محضر نشر إعلان بيع عقار بالمزاد العلني
في البردية اليومية الوطنية
نحن الأستاذ جواز أمين محضر قضائي بمحكمة مستغانم، الكائن مكتبه 20 شارع
نفوسى عثمان بيبينبار مستغانم الموقع أئناه. بناء على طلب السيد، بن صالح
محمد، الكائن موطنة على 50 سكن جامعي عمارة ب رقم 01 شعبة الجديدة
مستغانم. بعد الاطلاع على المادتين 02 و 12 من القانون 03/06 والمتضمن
تطبيق مهنة المحضر القضائي المحل والمتضم. وبعد الاطلاع على المادة 749 -
750 - 754 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. وبعد الاطلاع على السند
التقني المتمثل في القرار الصادر عن مجلس قضاء مستغانم الغرفة العقارية رقم
القضية 24/00958 رقم الفهرس 24/01865 بتاريخ 24/11/11، المهور
بالمصيفة التنفيذية المؤرخة في: 2024/12/02 تحت رقم 2024/595. وبعد
الاطلاع على أمر تحديد تاريخ جلسة الاعتراضات وجلسة البيع بالمزاد العلني
الصادر عن السيد رئيس القسم العقاري بمحكمة مستغانم بتاريخ 2025/01/06
تحت رقم ترتيب 24/00099 نحن عن بيع عقار المملوك في الشيوخ بموجب
سند تقني المذكور أعلاه. التحين: عقار متمثل في مسكن فردي الكائن ببلدية
مستغانم بشارع G رقم 01 بحي جيلبي تحت مكون من طابق ارضي يحتوي على
ثلاث غرف، مطبخ ، مرافق وطابق اول به ثلاثة غرف ، الكل شديد على مساحة
قدرها 153 مربع ، المراجع المسج رقم 61 مجموعة ملكية رقم 87 لبلدية
مستغانم. السعر الافتتاحي: تم تحديد البيع بسعر الافتتاحي يقدر بمبلغ
17.500.000,00 دج سبعة عشرة مليون وخمسة مائة ألف دينار جزائري. تاريخ
وساعة و مكان البيع بالمزاد العلني. وقد حددت جلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ
2025/07/15 الساعة 14:00 بعد الزوال أمام قاضي البيوع العقاري
بمحكمة مستغانم. لاختلاف على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحضر
القضائي أو أمام ضبط المحكمة

المحضر القضائي
10.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية مستغانم
دائرة سيدي علي
بلدية سيدي علي
مصلحة التنظيم العام.
مكتب الجمعيات
رقم 17/م ت ع/2025
وصل إشهاري لتأسيس جمعية
طبقا للمادة 18 من القانون رقم 06/12 المؤرخ
في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات ، تم
تأسيس مكتب الجمعية المسماة : جمعية مسجد
عبد الله بن الزبير
الكائن مقرها حي القبة سيدي علي بلدية سيدي
علي.
طابعها جمعية دينية
مجال نشاطها بلدي
برئاسة السيد قدار علي
المولود بتاريخ: 1968/01/29 بسيدي علي
الساكن حي القبة سيدي علي
رئيس المجلس الشعبي البلدي

10.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ بلحميني عايشة
محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
مجلس قضاء مستغانم
الكائن مكتبها بـ 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7 مستغانم
الهاتف: 045/41/82/39
محضر تبليغ أعمار بالدفع عن طريق النشر
المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
بناء على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المختصة
مستغانم المؤرخ في 2025/06/09 تحت رقم الترتيب 25/000222
فهرس رقم 25/329. يطلب من السيد الأستاذ بلقيوس رضوان القاتم في
حق بنك التنمية المحلية وكالة سيدي علي 424 الممثلة من طرف
مديرها. الكائن بـ : شارع أول نوفمبر سيدي علي ولاية مستغانم. فسا
بنشر نسخة من محضر تبليغ أعمار بالدفع المؤرخ في 2025/02/05.
إلى السيد: حقيقي العيد ابن محمد المولود عام 1973 بشعاعنة. العنوان :
دوار أول سيدي يوسف شعاعنة. ولاية مستغانم. بالدفع المبلغ
التالي: قرض قيمته 6.500.000,00 دج وبالإضافة إلى فوائد و
الرسوم و العمولات و المصاريف و الملتحقات المرتبطة بمبلغ الدين
الأصلي. في حالة عدم الوفاء بدينكم اتجاه البنك خلال (30) يوم من
تاريخ الاعذار بالدفع ستندكم كافة الإجراءات القانونية اللازمة
لتنفيذ الرهن المثار إليه أعلاه طبقا لنص المادة 02 من المرسوم
التنفيذي 132 06 المشار أعلاه والقيام بكل ما ينص عليه القانون من
إجراءات الحجز والبيع العقاري لدى الجهة القضائية المختصة من أجل
تحصيل كافة الديون. ولكي لا يجهل ما تقدم وإثباتا لذلك بلقا كما ذكر
أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب لكل طبقا للقانون –

المحضر القضائية
10.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مقيش رضوان
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران
شارع الشهيد بورقيبة قنور، حي الباسمين إقامة أحلام، عمارة د بئر
الجير، وهران
هاتف رقم: 040.52.22.22
محضر تبليغ مضمون إضرع أئناه
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 410، 411، 412، 418 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذ مقيش رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوس،
اختصاص مجلس قضاء وهران الموقع أئناه، وبناء على الإضرع الثاني
للتسديد المحرر باللغة العربية و الموقع من قبل الأستاذة بورويس مثال
المحامية في حق المدبرية الجهوية للاستغلال وهران 833 ليك التنمية
المحلية الممثلة من طرف مديرها و المؤرخ في 2025/04/06 و
الموجه إلى السيد رايح محمد عائد الساكن بـ رقم 56 مسكن محل
رقم 02 حي سيدي الشحمي وهران. بناء على الأمر بالنشر الصادر عن
مكتب رئيس محكمة السانية بتاريخ 2025/05/25 تحت رقم الترتيب
25/1073 المتضمن الإن بالتشتر. وعلا بنص المادة 412 فقرة 4 من
قانون الإجراءات المدنية والإدارية بلقا عن طريق النشر إلى السيد
رايح محمد عائد، الساكن بـ رقم 56 مسكن محل رقم 02 حي
سيدي الشحمي وهران بنسخة من الإضرع للتسديد المحرر باللغة العربية
و الموقع من قبل الأستاذة بورويس مثال المحامية في حق المدبرية
الجهوية للاستغلال وهران 833 ليك التنمية المحلية الممثلة من طرف
مديرها و المؤرخ في 2025/04/06 المتضمن في منطوقه ما يلي أنها
توجه بهذا الإضرع من أجل تسديد مبلغ الدين المقر بـ
10.282.925,94 دج بدون احتساب غرامات التأخير. طبقا لنص المادة
412 من ق.م.أ. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر بالتبليغ عن طريق
النشر بالجزيرة اليومية الوطنية مقروءة طبقا للقانون.

المحضر القضائي
10.07.2025

SFICIFA VOYAGES
discover the world

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Vends

Je mets en vente un appartement de 02 pièces cuisine-salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) agé + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bon voisinage pour plus d'information

veuillez contactez le numéro
0556 366 201

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Les supporters toujours dans l'expectative

MCO: La mue tarde à s'opérer

Par Rachid BELARBI

L'annonce du changement tant attendu au niveau de la direction du club avait été très bien accueillie par la rue mouloudéenne, voici une huitaine de jours. Or, depuis, le soulagement d'avoir (enfin) vu l'ancienne direction être congédiée te remplacée par une nouvelle a laissé place à l'expectative et à un sentiment mitigé. Au Mouloudia d'Oran, principalement dans les fiefs des supporters et parmi les influents groupes d'ultras, personne ne regrettera la triplette Belkacemi-Ghomari-Belbachir, considérée unanimement comme la pire administration de l'histoire du club en raison de tout ce qu'a vécu le MCO ces deux dernières saisons, entre dérives financières et calamités sportives. La nomination de Sidi Mohamed Hadjioui tombait, alors, au bon moment afin que le club répare les dégâts occasionnés par ses pré-

décesseurs. L'annonce du retour de Si Tahar Cherif El-Ouazzani et de Zoubir Ouasti aux commandes de la direction sportive des Rouge et Blanc avait même suscité autant d'espoirs que d'optimisme. Sauf que, concrètement, rien n'a vraiment évolué dans le bon sens dans la mesure où jusqu'à l'heure où nous mettons sous presse, ni le nouveau président du conseil d'administration, ni le directeur sportif annoncé n'ont animé la moindre conférence de presse pour officialiser ce changement et amorcer une ère nouvelle. Ceux qui s'attendaient à ce que Hadjioui et Cherif El-Ouazzani, qui multiplient les réunions au village méditerranéen avec l'entraîneur en chef Abdelkader Amrani, exposent au public, via une conférence de presse, leur programme commun à court et à moyen termes sont extrêmement déçus de la tournure des événements. D'autant plus que l'annonce du recrutement du

désormais ex-latéral gauche de l'USM Khenchela, Oussama Kadour, qui s'est engagé pour trois saisons, a devancé celle de la désignation «officielle» du directeur sportif ! Une aberration managériale qui ne passe pas, pour l'instant, surtout que rien n'augure un changement de méthode puisque plusieurs autres joueurs sont annoncés au fil des heures sans qu'une quelconque présentation officielle du nouvel organigramme ayant trait à la direction sportive ne soit programmée, encore moins annoncée sur ce qui fait office de vitrine du club sur le réseau social le plus utilisé en Algérie, Facebook. Des attermoissements qui, s'ils venaient à durer tout l'été, installeraient sans nul doute un climat de doute et d'incertitude autour de la bâtisse mouloudéenne et creuseraient, inévitablement, un profond fossé entre le nouveau board et les inconditionnels du club d'El-Hamri.

Mercato estival

Boudaoui vaut 30 millions d'euros



L'OGC Nice a fixé à 30 millions d'euros le montant de l'indemnité de transfert de son milieu international algérien, Hicham Boudaoui, en vue d'un éventuel transfert lors du mercato estival. «30 millions d'euros, c'est le montant qui aurait été communiqué à un club allemand en quête de renseignements sur la faisabilité d'un transfert de Boudaoui», a indiqué mardi le quotidien sportif L'Equipe. L'enfant de Béchar s'était engagé avec Nice en septembre 2019, pour un contrat de cinq saisons, en provenance du Paradou AC. En janvier 2024, il avait prolongé pour trois saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2027. «Le milieu international algérien de 25 ans, sous contrat jusqu'en 2027, avait été acheté 4 millions d'euros par Nice», précise la même source. En avril dernier, le club allemand du VfL Wolfsburg, avait manifesté son intérêt pour les services de Boudaoui, considéré comme l'un des joueurs clés de la formation azuréenne. Lors de la saison 2024-2025, Boudaoui a inscrit 2 buts et délivré 3 passes décisives en 36 apparitions, toutes compétitions confondues. Quatrième au classement final du championnat, l'OGC Nice prendra part au dernier tour préliminaire de la Ligue des champions.

Sidi Bel Abbès

Mascara remporte le Championnat régional de futsal de police

Par Mohamed Nouar

La ville de Sidi Bel Abbès a été le théâtre de la finale du Championnat régional de futsal des services de police de la région Ouest, catégorie senior, pour la saison sportive 2024/2025. L'événement, organisé par les services de police de Sidi Bel Abbès, s'est déroulé avec succès à la salle omnisports de la daïra d'Aïn El Berd. La rencontre très attendue a opposé l'équipe de la sûreté de la wilaya de Tlemcen à son homologue de la sûreté de la wilaya de Mascara. Le match s'est déroulé en présence de personnalités éminentes, dont le Contrôleur de police, Inspecteur régional adjoint de la police de l'Ouest, et le Wali de la wilaya de Sidi Bel Abbès, Hadji Kamel, soulignant l'importance de cet événement pour la communauté policière de la région. Dans une ambiance sportive exemplaire, les deux équipes ont offert un spectacle de haut niveau, marqué par une intensité et un équilibre constant. Malgré la ténacité de l'équipe de Tlemcen, c'est finalement la sûreté de la wilaya de Mascara qui s'est



imposée sur un score net de 3 à 0, décrochant ainsi le titre de champion régional. Les services de police de Sidi Bel Abbès ont été salués pour leur organisation impeccable. Toutes les ressources nécessaires ont été mobilisées pour assurer le bon déroulement de cette finale, garantissant des conditions optimales pour les joueurs et les officiels. L'événement a non seulement mis en lumière le talent sportif au sein des forces de police, mais a également renforcé les liens de camaraderie et l'esprit sportif entre les différentes wilayas de la région Ouest.

Championnats d'Afrique Juniors de Judo

L'Algérie engagée avec 17 athlètes à Luanda

Dix-sept judokas (9 garçons et 8 filles) représenteront l'Algérie aux Championnats d'Afrique de la catégorie Juniors, prévus le 19 juillet dans la capitale angolaise, Luanda. Outre l'Algérie, vingt autres nations ont confirmé leur participation à cette compétition, dont l'Egypte, le Kenya, le Cameroun, la Tunisie, l'Afrique du Sud, la RD Congo, la Libye, la Guinée, le Niger, le Mozambique, le Burundi, la Centrafrique, le Togo, le Congo, le Zimbabwe et Madagascar, sans oublier bien sûr le pays hôte, l'Angola. Avec 18 judokas engagés, l'Egypte sera le pays le mieux représenté dans cette compétition, devant l'Algérie et l'Angola (17), au moment où certai-

nes nations, comme la Libye, le Togo le Congo et le Zimbabwe n'ont engagé qu'un seul judoka. Pour bien préparer cette compétition, la sélection algérienne avait effectué à partir de la mi-mai dernier un stage bloqué de longue durée, au Dojo des frères Soukhane à Fouka, dans la wilaya de Tipasa. Le groupe initial comportait un effectif élargi de quarante judokas (Garçons et Filles). Une partie de leur préparation a été dirigée par Omar Meridja, l'ancien international algérien de judo, devenu instructeur au sein de la Fédération internationale de la discipline (FIJ). A la fin de ce stage, le staff technique national a sélectionné les 17 meilleurs judokas pour représenter les couleurs

nationales à Luanda, avec l'objectif de décrocher un maximum de médailles, de différentes couleurs.

La liste des judokas sélectionnés:
Garçons: Anis Saoudi (-60 kg), Ayoub Belaribi (-66 kg), Oussama Hezil (-66 kg), Abdelmoumène Haouam (-73 kg), Abdesslam Belbelhout (-73 kg), Imad Mehibel (-81 kg), Aymen Benattia (-90 kg), Othman Arbaoui (-100 kg) et Mohamed Amokrane Sekki (+100 kg)
Filles: Aya Derardja (-48 kg), Nourhane Ghazali (-57 kg), Elissa Kamariz (-57 kg), Kamelia Benyoucef (-63 kg), Amina Hamidi (-70 kg), Chanez Aliouane (-70 kg), Lydia Kechout (-78 kg) et Yasmine Youcefi (+78 kg).

Athlétisme (Championnat National U14 et U16)

Deux nouveaux records d'Algérie sur 150m et au lancer du disque

Les jeunes athlètes algériennes Salsabil Bounemour et Meriem Belkacemi ont établi de nouveaux records nationaux chez les moins de seize ans, respectivement sur 150 mètres et au lancer du disque, lors de la deuxième et dernière journée du Championnat national de la catégorie, disputée mardi matin, au stade d'athlétisme de Souk El Tenine (Béjaïa). Sociétaire de l'OGG Mila et âgée de seulement 15 ans, Bounemour a bouclé la distance en 18:25, alors que Belkacemi de la JS Ouled Heddadj, a réussi un lancer à 44,59 mètres. Une excellente performance pour ces deux jeunes athlètes, car si Bounemour a réussi un doublé en moins de 24 heures, Belkacemi a battu un record vieux de 10 ans. En effet, l'ancien record de 42,82 mètres était détenu par M'Hamdi Amina depuis 2015. Avant de briller sur le 150 mètres, Bounemour avait commencé par établir un nouveau record national du 80 mètres/plat, lors de la première journée de compétition, disputée la veille. Elle avait bouclé la distance en 9.88, devant Ahlem Boukhari, du RS Béjaïa (10.83) et Bisma Djaghloul, du CAD Jijel (10.93). Autre record établi lundi, lors de cette première journée de compétition, celui de Yasser Bounaceur, l'athlète du CSAF Oran, qui avait bouclé le 80 mètres/plat des U16 en seulement 9:17. Il devancé Youcef Moumeni, du CAB Alger (9:64") et Rafik Rahal, du NRD Alger (9:72"). Des résultats prometteurs pour la relève de l'athlétisme algérien, particulièrement dans la spécialité du sprint.

Bejaia

Clôture du 15e Festival national de la poésie amazighe

La 15e édition du Festival national de la poésie amazighe de Béjaïa, s'est clôturée dimanche soir par l'annonce des noms des lauréats du concours poétique organisé à cette occasion, ainsi que par un concert festif et convivial qui a sublimé cet événement riche en surprises. Cette manifestation, qui s'est déroulée sous le signe de la poésie pure et noble a réussi avec subtilité à remettre le genre (poésie) au centre du système littéraire amazigh. Elle a également permis des rencontres et des échanges, notamment en renforçant les liens entre le sud et le nord du pays. Ces derniers ont été enrichis à l'occasion par un jumelage intense et fructueux entre Timimoun et Akbou, donnant lieu à un échange remarquable entre les deux communes. L'événement, largement ouvert par ailleurs à la création musicale et au folklore célébré avec éclat par les groupes féminins d'"Urar l'Xaleth" et les troupes de l'"Ahellil" de Gourara, a surtout mis en lumière l'efflorescence de la poésie d'expression amazighe, pratiquée de manière très élaborée. Les lauréats du concours en ont donné un exemple éloquent. Le premier prix, attribué dans cet esprit, a été décerné à un exemple atypique : Nora Hamoudi, de Tizi-Ouzou. Autodidacte, elle a livré des vers et des rimes bouleversants qui témoignent de la beauté de la langue lorsqu'elle est maîtrisée. L'écrivain Rachid Oulebsir, qui a remporté la deuxième place, a reconnu l'inspiration de sa rivale, douée pour le ciselage des mots. C'est également le cas de Mohamed Harnadou, de Ouargla, et de Hakima Boukerrou, d'Akbou, respectivement 3e et 4e du classement. Plus d'une centaine de poètes, issus de 19 wilayas et représentant toutes les variantes linguistiques amazighes, ont participé, durant cinq jours, à l'animation de ce festival organisé par l'association "Etoile culturelle d'Akbou" et parrainé par le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA).

Mascara

Journées du 7e art révolutionnaire national



Les Journées du cinéma révolutionnaire algérien ont été lancées, mardi à la Maison de la culture «Abi Rass Ennaceri» de Mascara, à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de l'Indépendance et de la jeunesse. Cette première édition se tient sous le slogan «Le 7e art... fidèle compagnon de la glorieuse Guerre de libération». La cérémonie d'ouverture, organisée par la Maison de la culture, en collaboration avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel, a été marquée par la projection du film de guerre révolutionnaire «Mostefa Benboulaïd» du réalisateur Ahmed Rachedi qui a attiré une large audience. Le programme de cette manifestation culturelle, qui s'étalera sur une semaine, prévoit la projection de 14 films algériens à caractère révolutionnaire, parmi lesquels «La Bataille d'Alger» du réalisateur italien Gillo Pontecorvo, «Les Remparts des sept forteresses» d'Ahmed Rachedi, «Le Puits» de Lotfi Bouchouchi et «Salima» de Mohamed Sahraoui. Après chaque projection, un ciné-club, animé par des membres de l'atelier cinéma de la Maison de la culture, ainsi que des cadres d'associations œuvrant dans les domaines du cinéma, du théâtre et de l'audiovisuel, se penchera sur l'analyse des messages, objectifs et leçons portés par chaque œuvre, ont précisé les organisateurs. Parallèlement, des expositions seront organisées, mettant en avant des affiches de films révolutionnaires algériens, des photos de martyrs de la région, des tableaux à l'huile illustrant la joie du peuple algérien le jour de l'indépendance, ainsi que des affiches et ouvrages historiques sur la guerre de libération et l'épopée de l'Emir Abdelkader.

Djanet

"S'beiba", un rite pérenne, festif et d'attachement au patrimoine

La "S'beiba", une fête ancestrale annuellement célébrée par la population de la wilaya de Djanet, constitue un rendez-vous sacré pour, au-delà de la perpétuation d'un rite séculaires, valoriser le patrimoine culturel du Tassili N'Ajjer et réaffirmer l'attachement à un legs traduisant la bravoure et l'appartenance à une identité communautaire ancrée dans l'histoire de la région. La perle du désert "Djanet" renoue, à l'avènement du mois de Moharrem (début de l'année hégirienne), avec une des facettes de son patrimoine ancestral, dont la fête culturelle locale de la "S'beiba", un rite jalousement préservé et ressuscité pour exprimer l'attachement à une période historique marquant la liasse populaire après le sauvetage du prophète Moussa de la poursuite du pharaon. Coïncidant notamment avec la célébration de la fête religieuse de l'Achoura, 10ème jour du mois hégirien de Moharrem, la "S'beiba", confinée par la population locale à l'appellation "Kili T'sibiya" (danse de l'épée), constitue un rite annuel aux diverses symboliques et dimensions spirituelles, visant à confédérer les ksour d'El-Mizane et Azelouaz. Cette unification de deux anciens quartiers de Djanet s'effectue dans une ambiance culturelle festive, rehaussée par des jouets poétiques rythmés de percussions de tambours, donnant libre cours à une chorégraphie et des danses ancestrales exécutées par des hommes des



deux ksour, vêtus de leurs plus beaux costumes traditionnels "Aghelay N Tikmessine". La S'beiba ou "la danse de l'épée" La S'beiba ou "la danse de l'épée", ayant au préalable fait l'objet de minutieux préparatifs appelés localement "Timoulaouine", se manifeste par la valorisation de la poésie du verbe joint à une danse exécutée par les participants et devant atteindre son apogée dans une scène de clôture dénommée "Aghelay N Outay". Celle-ci met aux prises, dans un combat hautement symbolique, les représentants guerriers des deux ksour et se soldant par un pacte de passage d'une année à une autre, scellant aussi le renouvellement d'appartenance communautaire et de préservation d'un rite religieux et culturel très ancien à la fois. Cette fête, comme veut la tradi-

tion, constitue, bien plus qu'une facette de la culture locale, une force d'existence, de raffermissement de la cohésion sociale, d'appartenance et de préservation de la mémoire collective locale et de l'identité nationale. Le coup d'envoi de la fête annuelle de la S'beiba s'est déroulé dimanche matin au niveau de la palmeraie de Djanet, dans une ambiance "singulière" et une "bonne organisation", en dépit d'une présence "relativement faible" du public, en raison de la forte chaleur, a indiqué à l'APS le commissaire du festival, Nacer Bekkar. Le même responsable a salué la contribution des services de la commune et de la Protection civile dans la facilitation de l'organisation, mais aussi le rôle des médias dans la couverture des différentes étapes de cette manifestation culturelle.

Huit troupes africaines au 14e Festival du théâtre de Béjaia, en octobre

Huit (08) troupes théâtre les issues de pays africains sont attendues à la 14ème édition du Festival international du théâtre de Béjaia, prévu du 10 au 17 octobre prochain, annonce-t-on au commissariat de l'évènement. Le Sénégal, un habitué de la manifestation, la côte d'ivoire, le Burkina Faso, la Tunisie, l'Afrique du Sud, le Benin, la Mauritanie et l'Algérie s'y retrouveront ainsi pour dévoiler notamment les formes artistiques qui les caractérisent que ce soit en termes d'écriture, de dramaturgie ou d'esthétique et de performance. Le théâtre africain se distingue par ses singularités, qui reposent essentiellement sur sa pluridisciplinarité, mêlant théâtre, conte, musique et danse. Ce mélange donne souvent lieu à des spectacles aussi détonants qu'émouvants.

L'ambition de cette 14e édition est de "montrer cette diversité, ses particularités, ses progrès, mais aussi de distraire au mieux le public de Béjaia, friand de découvertes et de subtilités", souligne Boualem Chouali, responsable de la communication du festival. Ce dernier, annonce l'animation d'un colloque académique et de tables rondes durant toute la durée de la manifestation, afin d'éclairer au mieux l'état du théâtre en Afrique et son originalité. Pas moins de douze (12) conférences, animées par des experts internationaux, notamment allemands et portugais, mais aussi nationaux, sont prévues au programme pour transmettre l'essentiel de leurs connaissances sur le sujet. L'animation, au-delà des spectacles et du colloque académique, se présente d'ores et déjà dans une programmation très

éclectique, mêlant le conte pour enfants, la formation sous forme de master class et spectacle de rue. Au menu aussi, la présentation de one man shows sur les grandes places publiques de la ville, dont le succès a été probant lors des précédentes éditions, attirant chaque soir des milliers de spectateurs. Comme le veut la tradition, le festival laissera une place de choix au festival "Off", réservé exclusivement à la production nationale et à ses troupes méritantes, notamment celles qui se sont distinguées lors des grandes manifestations nationales en 2024 et 2025. Outre leur programmation à la maison de la culture de Bejaia, ces troupes pourront faire une longue tournée dans les communes qui disposent de structures culturelles dédiées et d'envergure. C'est le cas de Kherrata, Seddouk, Akbou, Akfadou et Tazmalt.

Espagne

2300 hectares de forêts dévastés et 1 800 habitants confinés par un incendie



L'incendie de forêt déclaré dans la municipalité de Paüls a touché environ 2 300 hectares, selon le dernier rapport des agents ruraux. La plupart des terres brûlées se trouvent dans le parc naturel des Ports. Le foyer le plus actif se situe sur le flanc droit de l'incendie, entre les villes de Paüls et Alfara de Carles. Maîtriser les flammes reste complexe en raison des rafales qui, dans les zones les plus élevées, atteignent des vitesses allant jusqu'à 80 km/h. Dès les premières heures de la matinée, quelque 260 militaires répartis en 79 équipes ont travaillé sur un périmètre d'environ 1 600 hectares. Compte tenu de l'évolution de l'incendie, la Generalitat a demandé l'appui de l'Uni-

té militaire d'urgence (UME), qui s'est déplacée de Saragosse avec des machines lourdes. Outre le foyer principal, deux incendies secondaires ont été identifiés. L'un est stabilisé à côté de Tivenys, de l'autre côté de l'Ebre. Le second, sur le flanc gauche, reste sous contrôle, même si l'on craint qu'il ne s'étende à 1 000 hectares s'il se rallume. Le président du gouvernement de Catalogne, Salvador Illa, a envoyé un message de soutien aux services d'urgence via son compte sur le réseau social X, soulignant la difficulté du terrain et les conditions météorologiques. La protection civile a mis en place le confinement d'environ 1 900 personnes dans les municipalités voisines, telles

que Paüls, Alfara de Carles, Els Reguers, Bitem, Santa Rosa, Tivenys, Xerta et plusieurs quartiers de Tortosa. Des évacuations préventives ont également eu lieu à Raval de Jesús et dans le lotissement Toscar. Plusieurs routes ont été partiellement fermées pour permettre l'accès aux équipes de secours. À Xerta, une station-service proche de la zone touchée a été protégée. Le plan spécial d'urgence Infocat est passé en phase d'urgence. Tout au long de la nuit de lundi à mardi, 74 équipes, soit environ 250 personnes, continuent de travailler. De son côté, le ministère de la Transition écologique a envoyé deux avions de grande capacité depuis Majorque et Saragosse pour renforcer le travail aérien.

Etats-Unis

Un passager provoque un atterrissage d'urgence en prétendant avoir une bombe dans son ordinateur

Aux Etats-Unis, un vol de la compagnie Allegiant entre la Floride et la Virginie a été détourné dimanche après qu'un passager a prétendu que son ordinateur portable était une bombe. L'alerte a été donnée le 6 juillet à bord du vol Allegiant 1023, peu après son décollage. Selon le bureau du shérif du comté de Pinellas, Taj Taylor, 27 ans, a affirmé à un autre passager que son ordinateur était une bombe. Plusieurs personnes ont entendu la menace, qui a aussitôt été signalée à l'équipage. L'avion a atterri en urgence dans un aéroport de Floride. Dans un communiqué transmis au site Internet People.com, la compagnie aérienne a réagi. « Allegiant ne tolère aucun comportement perturbateur. L'avion a atterri en toute sécurité et le passager a été remis aux forces de l'ordre. » La compagnie a présenté ses excuses aux voyageurs et les a remerciés pour leur patience. Les affaires de Taj Taylor ont été

fouillées par les autorités, mais aucun engin explosif n'a été découvert. Il a été arrêté à 23h23, avant d'être libéré le lendemain. Il est poursuivi pour menace de bombe mensongère, une infraction fédérale passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 25.000 dollars et d'une peine de cinq ans de prison. Contacté par People.com, le FBI a confirmé que Taylor avait comparu devant un tribunal fédéral le 7 juillet. Notre dossier sur les Etats-Unis D'après la plainte pénale, il a dé-

claré aux autorités qu'il venait de sortir d'un établissement psychiatrique, qu'il avait pris ses médicaments la veille, mais souffrait d'un « manque de clarté mentale » au moment des faits. Il a nié avoir évoqué une bombe, mais a qualifié sa voisine de siège de « désagréable », selon les informations relayées par USA Today et le New York Post. Le vol Allegiant a pu redécoller plus tard dans la journée et a finalement atterri à Roanoke en début de soirée.



Le Manhattanhenge offre un spectacle magique à New York

Le 6 juillet, la 42e rue de Manhattan a été illuminée par le « Manhattanhenge », phénomène visible cette année entre le 28 mai et le 12 juillet. Il se produit lorsque le soleil s'aligne avec le quadrillage est-ouest des rues. Son nom vient de Stonehenge, site conçu pour s'aligner avec le soleil lors du solstice d'été. Le spectacle est devenu très prisé des habitants et des photographes du monde entier.

Drame sur un aéroport italien

Une personne aspirée par un moteur d'avion

Une personne a été tuée sur la piste de l'aéroport italien Orio al Serio à Bergame, mardi, après avoir été aspirée par un moteur d'avion. L'incident a entraîné le retard de plusieurs vols ou leur détournement vers d'autres aéroports. Selon l'agence de presse italienne Ansa, la victime a été tuée par un avion au décollage. L'accident s'est produit vers 10h00 du matin, heure locale. La victime se serait trouvée du mauvais côté du terminal. « La cause du problème fait l'objet d'une enquête de la part des autorités », selon l'aéroport. La police ne s'est pas encore exprimée sur les circonstances de l'accident. Il ne s'agirait ni d'un passager ni d'un employé de l'aéroport, a précisé un porte-parole de l'aéroport de Milan Bergame. L'aéroport d'Orio al Serio, également connu aussi sous le nom d'aéroport de Milan-Bergame, est un aéroport international situé près de la ville de Bergame, dans le nord de l'Italie. Il constitue une plateforme importante pour les compagnies à bas prix comme Ryanair, et se trouve à environ 45 kilomètres de Milan. Le trafic aérien aurait été rétabli dans l'intervalle.

Le toit d'un restaurant étoilé s'effondre en plein service près de Latina: un mort et 10 blessés

Le toit d'un restaurant de Terracina, une station balnéaire italienne sur la Méditerranée située à environ deux heures de route au sud de Rome, s'est effondré alors que des dizaines de clients étaient présents. Une femme de 31 ans a été tuée et au moins dix personnes ont été blessées, selon la police. La victime est une femme qui travaillait comme sommelière pendant l'été au restaurant gastronomique «Essenza», détenteur d'une étoile au Guide Michelin. Un enfant de 5 ans dérive à plus de 4 km de la plage sur son matelas gonflable. On soupçonne que le toit du restaurant a été frappé par une violente rafale de vent. Selon la police, le bilan aurait pu être plus lourd. La plupart des clients étaient assis à l'extérieur. Le parquet a ouvert une enquête.

Scandale en Chine

Plus de 200 enfants empoisonnés au plomb, un directeur d'école arrêté

Dans le nord-ouest de la Chine, une école est au cœur d'une grave affaire sanitaire : plus de 200 enfants ont été hospitalisés pour un empoisonnement au plomb. Le directeur de l'établissement vient d'être placé en détention. Cauchemar dans une école maternelle de la province de Gansu, au nord-ouest de la Chine. Ce qui semblait être une intoxication alimentaire s'est rapidement révélé bien plus grave : plus de 200 élèves ont présenté des symptômes alarmants, allant de douleurs abdominales à des problèmes dentaires (dents noires). Les analyses ont confirmé une intoxication aiguë au plomb. Très vite, les regards se sont tournés vers la cantine scolaire et, plus précisément, vers les matériaux utilisés dans la préparation des repas. Selon les premiers éléments de l'enquête, des ustensiles ou des contenants recouverts de peinture contenant du plomb auraient été utilisés. Face à l'ampleur du scandale, les autorités chinoises n'ont pas tardé à réagir. Le directeur de l'école a été arrêté ce lundi 8 juillet. Une enquête pénale a été ouverte pour déterminer les responsabilités et prévenir d'éventuels cas similaires dans d'autres établissements.

Ces deux dernières décennies, la Chine a déjà connu plusieurs scandales alimentaires. Le gouvernement s'était engagé à renforcer la réglementation en matière de sécurité alimentaire à la suite d'une enquête journalistique publiée l'année dernière, et qui avait mis en lumière le fait que de l'huile de cuisson avait été versée dans des conteneurs également utilisés pour transporter du carburant, suscitant l'indignation sur les réseaux sociaux chinois. En 2008, du lait infantile frelaté à la mélamine avait rendu malades des centaines de milliers de bébés, et avait été à l'origine du décès de six d'entre eux.



2

09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Joséphine, ange gardien
14h15 Joséphine, ange gardien
15h10 Joséphine, ange gardien
16h00 Joséphine, ange gardien
17h00 Tout pour la lumière
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h45 Petits plats en équilibre
20h05 Petits plats à emporter
20h10 Les visiteurs
22h05 Eurodreams
22h10 Esprits criminels
22h55 Esprits criminels
23h35 New York Unité Spéciale
00h30 New York Unité Spéciale



3

11h00 Agence Tourisme
11h31 D'autres que moi
11h37 Philippe Echaroux, le monde en lumières
12h28 Plaine orientale
13h29 Plaine orientale : les coulisses d'une création originale
14h04 Hot Ones
14h39 Emilia Pérez
16h47 L'hebd'Hollywood
17h01 Saturday Night Live
18h11 Jamel Comedy Club
18h43 Hot Ones
19h24 D'autres que moi
19h28 Viendez au Groland
19h47 Viendez au Groland
20h09 Yellowjackets
21h03 Yellowjackets
21h55 Yellowjackets
22h49 Les génies de la nature
23h04 Plaine orientale : les coulisses d'une création originale
23h39 Le Royaume
01h27 La prisonnière de Bordeaux



04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 Le juste prix
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h40 Nouveau jour
20h10 Arnaques !
21h10 Arnaques !
22h15 Arnaques !
02h00 Programmes de la nuit

10h25 Chacun son tour
11h00 Tour de France - Etape 6 : partie 1
12h00 Journal 13h00
12h47 C'est bon à savoir
12h48 La p'tite librairie
12h55 Ça commence aujourd'hui
13h55 Tour de France - Etape 6 : partie 3
16h40 Vélo Club
17h35 N'oubliez pas les paroles
18h10 N'oubliez pas les paroles
18h55 Journal Météo Climat
19h00 Journal 20h00
19h50 Journal Météo Climat
19h55 Image du jour : Tour de France
19h56 Sur la route du Tour
20h00 Mot de passe : le duel
20h10 Intervilles
22h25 Drag Race France : une seule sera la reine
01h20 Une amitié dangereuse
02h10 Météo Outre-mer
02h15 Emissions religieuses
03h10 Dessine-moi un dauphin
10h50 Outremer.l'info
11h00 Régions d'ici
11h20 ICI 12/13
11h55 Tour de France - Etape 6 : partie 2
14h50 Rex, chien flic
15h35 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
17h05 Questions pour un champion
17h50 Journal Météo Climat
18h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h00 TLS Tour de France
19h05 Sur la route du Tour
19h20 Un si grand soleil
19h40 Un si grand soleil
20h10 L'abîme
21h00 L'abîme
21h50 L'abîme
23h25 13 images
00h20 Sénat en action
00h45 La p'tite librairie
00h50 Le village préféré des Français
10h10 Les super-prédateurs des mers
11h05 Le long voyage d'un requin-baleine
11h50 Tous à l'eau ! Des thermes antiques à la piscine privée
12h35 Porc royal
14h05 La crise
15h55 Médecines d'ailleurs
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
18h00 Le houblon du Hallertau en Allemagne
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
19h55 Carmen Curlers
20h55 Carmen Curlers
22h00 Carmen Curlers
22h55 Carmen Curlers
23h50 Les Buddenbrook, le déclin d'une famille
01h20 Les Buddenbrook, le déclin d'une famille
02h50 Fatal Crossing : Les filles du ferry

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

3

20h10

L'ABÎME



Elsa et Laurent Lacaze filent le parfait amour depuis vingt ans. Ils vivent avec leur fille, Lucie, sur les hauteurs de Moustiers-Sainte-Marie. Un matin, avant de se rendre dans son agence immobilière où elle a un rendez-vous important avec les Taillade qui lui donnent enfin l'exclusivité de la vente de leur domaine, Elsa part faire son jogging habituel dans une forêt avoisinante. Quelques heures plus tard, Laurent reçoit un texto de l'assistante de son épouse : Elsa n'est toujours pas à l'agence. Inquiet, Laurent signale sa disparition à la gendarmerie.

Acteur: Sara Mortensen (Elsa Lacaze), Gil Alma (Laurent Lacaze), Marie Mallia (Lucie Lacaze).



20h10

YELLOWJACKETS



Dans le présent, Misty annonce à Shauna, Tai, et Van la mort de Lottie. Elle décide de mener personnellement l'enquête afin de découvrir les causes du décès. De son côté, Shauna se rend compte que Walter surveille ses faits et gestes depuis quelques jours. Dans le passé, à l'issue de son procès, Ben est déclaré coupable. Un tirage au sort est organisé pour savoir qui va lui administrer la sentence létale. Acteur: Kevin Alves (Travis adolescent), Lauren Ambrose (Van), Alexa Barajas (Mari adolescente), Jasmin Savoy Brown (Taisa adolescente), Jenna Burgess (Melissa adolescente), Voir plus

Realisateur: Jeffrey W. Byrd



22h24

LES VISITEURS



En 1123, victime d'hallucinations à cause d'un sort jeté par une sorcière, le comte Godefroy de Montmirail tue le père de sa promise, Frénégonde. Afin de réparer son erreur, il demande à l'enchanteur Eusebius de remonter dans le temps, quelques minutes avant le drame. Mais ce dernier se trompe de formule. Godefroy de Montmirail et son écuyer Jacquouille la Fri-pouille se retrouvent projetés en 1992.

Acteur: Jean Reno (Godefroy de Papincourt, Comte de Montmirail), Christian Clavier (Jacquard), Valérie Lemercier (Béatrice de Montmirail), Marie-Anne Chazel (Ginette), Christian Bujau (Jean-Pierre), Voir plus
Realisateur: Jean-Marie Poiré



ORAN

30|24

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h54
20h21
91%
13 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

30-23

34-17

31-20

45-29

32-24

42-29

Ghaza

Le transfert forcé de la population est inacceptable

Le Bureau des droits de l'Homme de l'ONU a critiqué, mardi, le projet relayé par les médias concernant le transfert d'environ deux millions d'habitants de la bande de Ghaza dans des lieux prétendument «plus sûrs» en dehors des territoires palestiniens occupés. Répondant à une question sur le projet de l'entité sioniste visant l'installation des Palestiniens de Ghaza dans d'autres pays, une porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme (HCDH) a indiqué qu'une telle solution n'était pas acceptable. Sur ces «soi-disant déplacements volontaires des Palestiniens en dehors de Ghaza», les services du Haut-Commissaire, Volker Turk, notent que ce plan soulève «des inquiétudes en ce qui concerne des transferts forcés». «Le concept de transferts volontaires dans le contexte que nous connaissons actuellement à Ghaza est très discutable», a affirmé la porte-parole du HCDH, Ravina Shamdasani. Le HCDH indique avoir pris connaissance de ces rapports qui soulèvent plusieurs inquiétudes concernant les transferts forcés, les arrestations possibles de jeunes et d'hommes, ainsi que les meurtres possibles dus au type d'usage de la force dont il a été témoin ces derniers jours. «Un grand nombre de personnes seraient confinées dans des espaces encore plus réduits, avec des restrictions de mouvement. Donc, non, ce n'est certainement pas acceptable», a ajouté Mme Shamdasani. Lors d'un sommet extraordinaire de la Ligue des Etats arabes sur la situation à Ghaza, tenue le 4 mars dernier, le secrétaire général de l'ONU avait réaffirmé sa vision d'un Etat palestinien indépendant, dont l'enclave doit impérativement «rester partie intégrante». En attendant, l'agression sioniste génocidaire contre Ghaza se poursuit et l'armée d'occupation a émis un nouvel ordre d'évacuation forcée à Khan Younes, dans le sud de la bande de Ghaza. Les zones dites de sécurité, y compris al-Mawasi à Khan Younes, sont régulièrement attaquées bien que l'armée d'occupation oblige les Palestiniens à se déplacer vers ces zones.

Afghanistan

Près de 450.000 réfugiés sont rentrés chez-eux depuis début juin

Près de 450.000 Afghans ont quitté l'Iran pour revenir dans leur pays d'origine depuis le début du mois de juin, a annoncé lundi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). «Entre le 1er juin et le 5 juillet, 449.218 Afghans ont quitté le territoire iranien pour rejoindre leur pays d'origine», a indiqué un porte-parole de l'agence onusienne aux médias. A l'échelle de toute l'année 2025, ce nombre s'élève à 906.326 personnes. Fin mai, Téhéran avait donné «jusqu'au 6 juillet» aux «quatre millions d'Afghans illégaux» pour quitter son territoire. Le nombre de personnes ayant franchi la frontière entre les deux pays a bondi depuis la mi-juin. Plusieurs jours durant, quelque 40.000 personnes l'ont traversée à Islam Qala, dans la province d'Hérat de l'Ouest afghan, selon des agences de l'ONU. Dans le contexte d'importantes coupes dans l'aide internationale, l'ONU, des ONG ont appelé à davantage de financements pour venir en aide aux personnes concernées.

Palestine

Nouvelle plainte à la CPI contre les crimes de l'occupation sioniste

Une plainte sera déposée contre l'occupant sioniste, pour génocide, mercredi auprès de la Cour pénale internationale (CPI), a annoncé, mardi, la Coalition européenne de soutien aux prisonniers palestiniens, lançant un appel à la mobilisation de la société civile, des ONG, des militants et des médias pour se joindre à cet acte "fort et symbolique". "La Coalition européenne de soutien aux prisonniers palestiniens annonce la tenue d'un événement juridique et politique de grande importance: le dépôt officiel d'une plainte contre l'occupation (sioniste) auprès de la Cour pénale internationale (CPI)", a-t-elle indiqué dans un communiqué, précisant que le dépôt se fera mercredi 9 juillet à 15h00 auprès de la Cour pénale internationale à La Haye. "Votre présence est essentielle pour porter la voix des opprimés, faire valoir le droit international, et dire non à l'impunité", a-t-elle lancé à l'adresse de la société civile, des ONG, des militants, des médias, et de toutes les consciences libres qu'elle exhorte à "la mobilisation" pour se joindre à cet acte "fort et symbolique". Cette plainte pour génocide, mais aussi pour violences et crimes commis dans les prisons de l'entité sioniste, ainsi que pour l'utilisation de la famine comme arme de guerre à Ghaza, est portée par des juristes internationaux, des victimes et des organisations palestiniennes. Un "Convoi pour la Justice", une initiative citoyenne européenne visant à alerter et sensibiliser sur les graves violations des droits humains touchant les détenus palestiniens, a eu lieu en juin. Partie le 11 juin depuis La Haye, cette tournée européenne portait un message clair: "Ce n'est pas un conflit. C'est une injustice. Et elle doit être jugée". Selon des orga-



nisations de défense des droits de l'homme, depuis 1967, 800000 Palestiniens sont passés par les prisons sionistes. Les arrestations y sont quotidiennes et les détentions se font souvent sans charges ni procès. Les conditions y sont extrêmement violentes et les mineurs ne sont pas épargnés?: entre 500 et 700 enfants palestiniens sont arrêtés chaque année et soumis à des violences physiques et psychologiques. Le "Convoi pour la Justice" est passé par les institutions européennes et internationales (à Bruxelles, Paris, Genève et dans 15 autres villes européennes) dans l'objectif d'exiger la fin des détentions arbitraires, des mauvais traitements, ainsi que la libération des enfants et des personnes vulnérables. Les or-

ganisateurs ont ainsi remis aux eurodéputés une synthèse des violations documentées afin que ceux-ci assument leur responsabilité et fassent pression sur l'entité sioniste. Cette initiative s'est conclue par une intervention officielle au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies à Genève, en présence des Rapporteurs spéciaux, de la présidence de la Commission, des Etats membres et des délégations diplomatiques. Soutenu par plus de 100 organisations pro-palestiniennes partenaires, qui avait d'abord pour but d'alerter l'opinion publique et les décideurs européens sur les violations des droits fondamentaux par l'entité sioniste, le "Convoi pour la Justice" a désormais pour projet de déposer une plainte auprès de la CPI.

Sahara occidental occupé

L'Australie cesse ses importations du phosphate sahraoui

La société australienne Dyno Nobel (ex-Incitech Pivot) a mis un terme définitif à l'importation du phosphate du Sahara occidental occupé, annonce mardi l'Observatoire international de surveillance des ressources naturelles du Sahara occidental, Western Sahara Resource Watch (WSRW). "Avec la vente de l'activité de distribution et la fermeture de l'usine de Geelong (qui importait et traitait auparavant le phosphate du Sahara occidental), Dyno Nobel n'aura plus aucun lien avec la production ou la vente de superphosphate (SSP) et, par conséquent, aucune chaîne d'approvisionnement en phosphate. Nous pouvons confirmer que Dyno Nobel n'achètera aucune cargaison de phosphate d'ici la fermeture de l'usine de Geelong plus tard cette année", écrit Tatiana Rudometova, directrice des affaires juridiques et corporatives de la société, dans un courrier adressé à WSRW. Selon Dyno Nobel, "la production de SSP cessera en septembre 2025". Cette décision met fin à des décennies de commerce illé-

gal avec un territoire occupé, sans le consentement de son peuple, en violation des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne et du droit international. "Nous sommes heureux que l'Australie soit enfin sortie du lot. C'est une honte que notre industrie agricole ait été, pendant tant d'années, bâtie sur la souffrance du peuple sahraoui", a réagi Ron Guy, secrétaire des Syndicats australiens pour le Sahara occidental. Pendant des décennies, trois sociétés privées australiennes ont été impliquées dans l'importation de phosphate du Sahara occidental. Outre Dyno Nobel, les deux autres étaient Wesfarmers/CSBP et Impact Fertilisers. La première a cessé ses importations de phosphate du Sahara occidental occupé en 2011 et la seconde en 2013. Dans un rapport publié fin juin, WSRW s'est félicité de la réduction en 2024 de la liste des clients acheteurs du phosphate du Sahara occidental, illégalement exploité par l'occupant marocain."WSRW n'avait jamais

constaté aussi peu de clients au cours d'une année civile qu'en 2024: seulement quatre entreprises importatrices", relève ce document. Lors de la première année de surveillance systématique et continue des expéditions de cargaisons, en 2012, WSRW avait identifié 15 importateurs. Aujourd'hui, la plupart des importateurs ont cessé leurs achats en raison de la mobilisation du Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, dont l'action devant les juridictions européennes a permis d'obtenir des résultats probants allant jusqu'à l'annulation de deux accords commerciaux liant l'UE au Maroc en raison de l'inclusion du Sahara occidental, un territoire "séparé" et "distinct" du royaume au regard du droit international. Le Front Polisario est soutenu par une quarantaine d'organisations internationales, notamment WSRW dont l'engagement a permis, en 2017, de bloquer dans les ports de Panama et du Cap de Bonne-Espérance, des navires qui transportaient le phosphate sahraoui.